

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2014

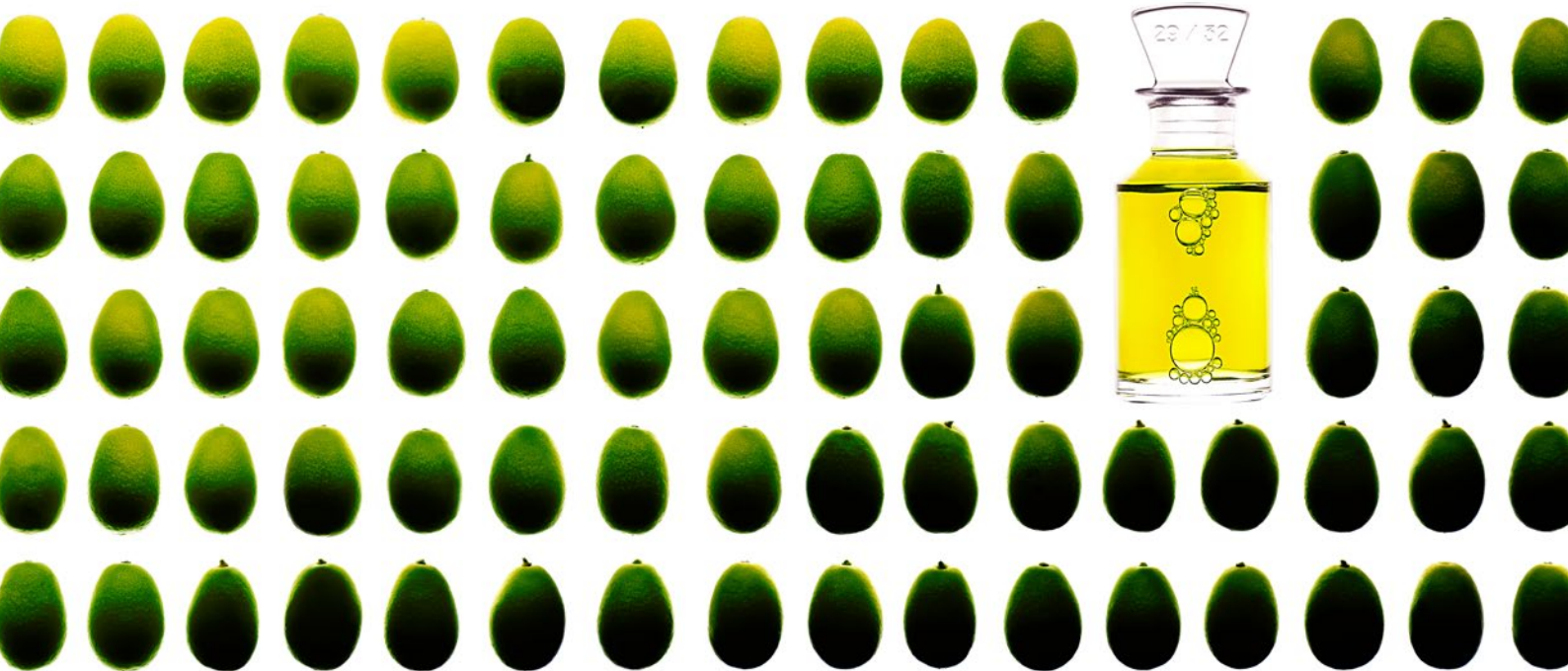
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014



ROBERTET

S O M M A I R E

RAPPORT DE GESTION	3
COMPTES CONSOLIDÉS	17
COMPTES SOCIAUX	61
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE	85
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013	91
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	93
LE GROUPE ROBERTET	103



RAPPORT DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014



ROBERTET

RAPPORT DE GESTION 2014

Au cours de l'année 2014, le Groupe Robertet aura poursuivi la stratégie de développement de son activité pour ses trois divisions opérationnelles et dans la recherche d'équilibres géographiques afin de tirer au mieux partie des opportunités des différents marchés.

Cette stratégie prend en compte les fondamentaux du Groupe d'une gestion financière solide, de sa différenciation par rapport à la concurrence dans les produits naturels et d'une présence à l'internationale assurant sa pérennité à long terme.

Ceci ne peut se faire que sur la base d'une assise solide aux Etats-Unis et en Europe qui demeurent les centres de décision de nos principaux clients internationaux et servent de base à l'intensification de la présence du Groupe dans les pays émergents.

La spécialisation du Groupe dans les produits naturels d'origine à été encore réaffirmée avec le succès du démarrage de son implantation en Bulgarie, l'accroissement de ses capacités de production en Turquie, la réactivation de son usine d'Afrique du Sud, le succès des unités en Nouvelle Calédonie et à Madagascar sans compter les nombreuses collaborations dans différents pays riches en produits aromatiques avec des producteurs locaux.

Robertet a travaillé en 2014 sur la mise en route d'un centre de logistique et de production de compositions parfumerie qui s'est concrétisé début 2015 à Singapour qui demeure la localisation la plus intéressante pour tirer partie au mieux du dynamisme de cette zone d'Asie du Sud Est.

Le Groupe a également amorcé une diversification ciblée de ses activités, dans le cadre de Robertet "Health and Beauty". Cette diversification inclut quelques actifs cosmétiques développés par le passé par la société Hitex, propriété à 50% du Groupe en partenariat avec la société Cocif, ainsi que la gamme d'aromac cosmétique Robertet et quelques produits spécifiques Charabot.

Il a été décidé de céder au Groupe Nactis la majeure partie des activités, ne correspondant plus à la stratégie de Robertet, de l'unité Belge Robertet Savoury tout en conservant le fond de commerce de ses arômes salés qui seront à l'avenir développés et gérés depuis le centre Grassois.

Pour mémoire, Robertet Savoury réalisait un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros avec une faible rentabilité.

Dans cet environnement de faible croissance de la profession aussi bien dans les pays Européens et Américains que dans les pays émergents, Robertet a enregistré des performances moyennes.

Son chiffre d'affaires 2014 est de 390 millions d'euros, stable par rapport à 2013 mais toutefois positif de 3.4% à structure et taux de change constants.

La part des ventes directes des sociétés Grassoises, Robertet SA et Charabot, est de 57% du chiffre d'affaires consolidé.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

- Europe 40%
- USA 30%
- Asie 16%
- Amérique Latine 8%
- Afrique Moyen Orient 6%

Les divisions Arômes et Parfumerie sont stables. Les ventes de la division Matières Premières sont en augmentation de plus de 3%.

Les performances des entités opérationnelles du groupe sont les suivants :

ROBERTET GRASSE

Société holding, détenant la totalité des participations dans les filiales et qui en contrôle la gestion est également le centre de ressources principal du Groupe sur le plan industriel ainsi qu'en recherche développement.

Son chiffre d'affaires à été de 138.2 millions d'euros en très légère augmentation. La part export est de 63%.

La division Matières Premières continue d'être non seulement son principal outil de différenciation mais est également son fer de lance commercial. Sa croissance est de 12%.

Les comptes sociaux demeurent solides grâce à une excellente maîtrise des paramètres de gestion.

L'excédent brut d'exploitation est de 17,9 millions d'euro soit 11% du chiffre d'affaires.

Le bénéfice net retraité 2014 est en croissance de 8,5%.

CHARABOT

Les performances de la société sont de très bon niveau bénéficiant à plein de la poursuite des opérations de rapprochement avec Robertet SA.

Son bénéfice est en augmentation de 13%.

La part de ces deux sociétés dans le bénéfice net du Groupe est de 57%.

EUROPE

ROBERTET ANGLETERRE son chiffre d'affaires est en hausse de 15% ce qui est assez remarquable avec notamment une augmentation de 16% de la division Parfumerie. Une part significative dans cette croissance est attribuable à un fort développement en Afrique anglophone.

Les performances financières dans la société Anglaise sont à un très haut niveau.

ROBERTET ESPAGNE a un chiffre d'affaires en progression de 17% principalement en parfumerie.

ROBERTET SUISSE présente des ventes en hausse de 8%.

ROBERTET ALLEMAGNE a réalisé une belle croissance sur les produits fabriqués à Grasse.

SAPAD, société spécialisée sur les produits biologiques, est en croissance de chiffre d'affaires et de résultat. HITEX, société détenue à 50% avec le Groupe Codif et spécialisée dans la technique d'extraction au CO₂ supercritique est appelée à contribuer significativement à la recherche du Groupe, affichant de plus, des résultats financiers très favorables.

ÉTATS-UNIS

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales américaines représentent plus de 30% de celui du Groupe.

Historiquement, elles ont été le point fort de Robertet et ont grandement contribué à son développement notamment dans le domaine des Arômes et des Matières Premières avec des retombées importantes à l'international.

Les résultats de ces deux dernières années ont été moins appréciables et des mesures au niveau des ressources humaines et industrielles ont été prises pour reprendre la marche en avant.

ROBERTET INC qui fédère l'action commerciale de la division Matières Premières du Groupe a réorienté partiellement son activité sur des produits différents mais restant dans le core business de Robertet.

Son chiffre d'affaires 2014 est en légère baisse mais devrait se redresser dès 2015. Son résultat financier reste de très bon niveau.

ROBERTET FRAGRANCES présente un chiffre d'affaires en augmentation de 3% évoluant dans le domaine de la parfumerie industrielle à Mount Olive, New Jersey, mais bénéficiant de son studio de création pour la parfumerie fine à New York, 5th avenue, dont les résultats prévisionnels sont prometteurs.

Elle a aussi une activité pour le Groupe, bénéficiant de l'importance des centres de décision des grands groupes américains dont les retombées se retrouvent souvent à l'international.

Son exploitation demeure toutefois en perte.

ROBERTET FLAVOURS demeure le vecteur principal de la politique commerciale de la division Arômes de Robertet grâce à sa remarquable position auprès des grandes sociétés alimentaires américaines.

Elle opère principalement dans le domaine des boissons avec pour objectifs de diversifier un peu mieux son spectre de produits tout en demeurant une grande spécialiste des Arômes Naturels.

Son chiffre d'affaires 2014 est de 100 millions de dollars soit près de 20% des ventes de Robertet et son bénéfice net de 8 millions d'euros (27 % du bénéfice consolidé de 2014).

Ses perspectives de croissance pour 2015 sont positives.

AMÉRIQUE LATINE

En sus de ses trois filiales au Mexique, au Brésil et en Argentine, Robertet a ouvert une filiale, Robertet Andina, qui évolue principalement sur le marché de la parfumerie de Colombie, du Pérou et du Venezuela dont le potentiel est appréciable. Elle est d'ores est déjà opérationnelle.

ROBERTET MEXIQUE a réalisé un exercice médiocre contrastant avec la croissance forte et régulière à laquelle elle nous avait habitué.

Son chiffre d'affaire est stable en pésos et sa rentabilité se maintient grâce à des solides profits de change.

ROBERTET ARGENTINE évolue dans un environnement très difficile de crise économique et financière et de restrictions des importations. Ses résultats sont pourtant bons aussi bien pour les ventes que les bénéfices.

ROBERTET BRÉSIL demeure un marché stratégique pour de nombreuses sociétés multinationales.

Toutefois l'environnement réglementaire, fiscal et monétaire, particulièrement instable, rend très difficile une activité rentable dans ce pays.

La filiale a toutefois ouvert en 2014 une installation industrielle dans le domaine des arômes alimentaires pour mieux profiter du marché Brésilien très porteur.

L'outil performant de la filiale se retrouve enrichi et la situation financière à été rétablie en 2014.

ASIE

Doté d'un site industriel d'excellente qualité en Chine et d'une équipe particulièrement bien organisée, d'un centre de ressources en Inde et d'une très ancienne implantation au Japon, le Groupe a pour objectif d'accélérer son développement dans la zone et notamment dans les pays d'Asie du Sud Est.

Le projet Singapour est en route permettant d'améliorer sensiblement le suivi des clients des pays limitrophes.

Les chiffres d'affaires de la Chine est de l'Inde ont progressé de près de 30% en 2014 avec des résultats financiers positifs.

La volonté du Groupe de dépasser les 20% du chiffre d'affaire en Asie est réalisable à très court terme.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

L'année 2014 aura été un bon exercice grâce à une nette accélération de l'activité au cours du second semestre avec certain nombre d'éléments positifs amplifiant le bénéfice du Groupe.

Le chiffre d'affaire ressort à 390 millions d'euros, identique à celui de 2013.

Par contre, les marges brutes produits sont en amélioration et les frais généraux, incluant les frais du personnel, sont bien maîtrisés.

L'EBITDA est de 54,5 millions d'euros contre 50 millions en 2013 en croissance de 9%.

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation de ses profits de change liés à la hausse du dollar, du retour d'une partie de sa créance chinoise consécutive à la fraude au Président sur sa filiale Belge en 2010 et de crédits d'impôt recherche non récurrents dans la société américaine.

Dans l'autre sens des provisions pour risques et charges ont été constituées.

Le solde net pour 2014 de ces éléments que l'on peut considérer comme exceptionnels est un positif de l'ordre de 1,6 millions d'euros.

Le bénéfice net consolidé ressort à 29,3 millions d'euros en augmentation de 16%.

Cette croissance de résultat s'accompagne d'un renforcement de la situation financière du Groupe dont la trésorerie nette est encore en amélioration.

Sur la base de cette situation globale, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2015, la distribution d'un dividende de 3,3 euros par titre contre 2,85 euros en 2013.

PRINCIPAUX INDICATEURS en milliers d'euros

	2014	2013	variation
Chiffre d'affaires	390 055	389 489	+ 0,15%
Excédent brut d'exploitation (Ebitda)	54 487	50 006	+ 8,96%
Résultat courant	40 698	38 897	+ 4,63%
Résultat net (part du Groupe)	29 059	25 095	+ 15,80%
Capitaux propres part du groupe	273 504	238 014	
Trésorerie courante nette (*)	-23 150	-26 281	
Actifs courants - Passifs courants	146 250	133 136	

(*) Trésorerie nette = trésorerie et équivalents de trésorerie + autres actifs financiers courants – dettes financières

PERSPECTIVES 2015

Le premier trimestre 2015 se situe dans la ligne de l'évolution positive du second semestre 2014.

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 7,5% profitant de l'appréciation du dollar. À structure et taux de change constants, il ressort en hausse de 5%.

Pour l'année 2015, même si l'évolution des taux de change nous est actuellement favorable, il faut tenir compte du caractère instable de la conjoncture économique mondiale aussi bien pour les pays avancés que pour les pays émergents.

Une première approche budgétaire est de prévoir pour 2015 une croissance du chiffre d'affaires de 5% . La projection relative au bénéfice consolidé doit tenir compte des éléments 2014 non récurrents.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

A notre connaissance, il n'est survenu aucun événement depuis la date de clôture des comptes susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

Recherche et développement

La société consacre de façon permanente environ 8 % de son chiffre d'affaires aux actions de recherche, création et développement.

La société mère a bénéficié en 2014 de 1 117 000 euros au titre du Crédit d'impôt recherche

FACTEURS DE RISQUES

Le comité d'audit a mis en place une cartographie des risques potentiels encourus par l'entreprise qui est revue chaque année.

Les risques pouvant avoir des conséquences sensibles sur la bonne marche du Groupe ou nécessitant des actions spécifiques sont principalement les suivants :

RISQUES LIÉS AU SECTEUR D'ACTIVITÉ DU GROUPE

Approvisionnements

Un certain nombre de matières premières, limité, ont des sources d'approvisionnement difficilement diversifiables, pouvant engendrer des tensions sur les prix ou les quantités disponibles.

La Direction des Achats s'attache à mettre en place des contrats d'approvisionnement avec les producteurs afin de maîtriser les prix et fiabiliser les quantités et à chercher à diversifier au maximum ses sources.

Le Groupe a par ailleurs noué des partenariats long terme avec des producteurs locaux de matières premières sensibles dans une démarche de développement durable et de maîtrise de la qualité des produits, des quantités produites et de leur prix.

Règlementation

Dans un environnement législatif de plus en plus contraignant, notamment au niveau de la CEE, le Groupe doit chaque année renforcer ses moyens, humains essentiellement, pour satisfaire aux contraintes imposées à la profession tant en terme de traçabilité, que de recherche ou mise au point de nouveaux produits devant se substituer à ceux devenus proscrits.

Également, le règlement REACH qui impose un nouveau système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques demandant aux fabricants, aux importateurs et aux utilisateurs en aval de veiller à fabriquer, mettre sur le marché ou utiliser des substances qui n'ont pas d'effets nocifs pour la santé humaine et l'environnement induit lui aussi la mise en place de moyens de plus en plus conséquents et pourrait éventuellement occasionner des ruptures d'approvisionnement pour des produits non enregistrés.

RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

Robertet a pour politique de laisser aux filiales et à leurs dirigeants une grande autonomie dans la mise en œuvre des décisions du Groupe. Ces dirigeants étant par ailleurs en place, pour la plupart, depuis des décennies ils sont devenus au sein de ces entités ce qu'il convient d'appeler des hommes clef dont la vacance subite pourrait être préjudiciable aux filiales en question.

S'agissant des remplacements programmés, ceux-ci sont suffisamment anticipés pour que le passage de relais se fasse dans les meilleures conditions et pour que le successeur du partant soit complètement opérationnel le moment venu.

RISQUES FINANCIERS

Risque de change

Une part prépondérante des ventes du groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro telles que le dollar US, la livre sterling, le yen, le réal, et le peso mexicain ou argentin. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, n'induisant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les entités du Groupe qui sont exposées à un risque de change, principalement la société mère qui achète et vend en dollars, pratiquent une politique de couverture de ce risque avec pour objectif exclusif la couverture des risques générés par l'exploitation et le maintien des niveaux de marge brute opérationnelle. Aucun des produits de couverture utilisés ne peut être considéré comme présentant un caractère spéculatif.

L'exposition relative aux couvertures de change est donnée dans l'annexe aux comptes, note 11.

Risque de taux

Sur les 49,2 millions d'euros d'emprunts du Groupe, il subsiste un risque de taux sur 42 millions d'emprunts à taux variable. Le détail des emprunts est fourni en note 9 de l'annexe aux comptes.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2014 le bilan du Groupe fait ressortir un poste trésorerie et équivalents trésorerie de 69,7 millions d'euros (63,8 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement représentées par des SICAV monétaires investies en titres de maturité très courte et ne présentant pas de risque en capital. Conformément aux règles comptables en vigueur, ces instruments sont évalués à leur valeur de marché, très proche de leur valeur comptable.

Risque de liquidité

Le Groupe dispose d'une trésorerie courante largement excédentaire et n'utilise par ailleurs que moins de 20 % des autorisations de découvert qui lui ont été octroyées.

Risque Client

Le Groupe a une politique drastique du poste clients. Dès lors qu'un client est identifié comme pouvant présenter un risque de défaillance les moyens de paiement mis en place sont sécurisés et les encours limités. Ce poste est par ailleurs couvert par une assurance crédit pour une très grosse partie de l'encours. La partie non couverte n'est afférente qu'à des pays exclus de la garantie.

Risque pays

La société procède régulièrement à une évaluation de son exposition au risque pays. Aucune défaillance significative en matière de règlement n'est intervenue au cours de ces dernières années dans un pays identifié comme potentiellement risqué.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe fait usage de substances qui peuvent présenter des risques sanitaires, d'incendie ou d'explosion, d'émissions ou de rejets au cours des différentes phases du processus de production pouvant porter atteinte aux hommes, aux biens ou à l'environnement.

La sécurité et la protection de l'environnement est donc une préoccupation permanente du Groupe qui va au-delà des mesures prescrites par les lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels le Groupe opère.

Répartition du capital, contrôle et actions d'autocontrôle

Le capital est composé de 2 297 195 valeurs mobilières réparties entre 2 147 547 actions et 149 648 certificats d'investissement dont il est rappelé que ces derniers ne jouissent pas du droit de vote.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts de titres.

Il n'existe aucun programme de rachat de ses titres par la société pas plus qu'il n'existe de titres en auto-contrôle.

Les actions détenues au nominatif depuis plus de cinq ans bénéficient d'un droit de vote double.

La répartition du capital est la suivante :

	% du capital	% droits de vote simples	% droits de vote totaux
Groupe Familial MAUBERT	46,75%	53,24%	62,96%
FIRST EAGLE Actions	22,01%	17,55%	17,68%
International Value advisors LLC	10,36%	10,36%	6,82%
Autres	20,88%	18,85%	12,54%
TOTAUX	100,00%	100,00%	100,00%

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, propose de fixer le dividende par action à 3,30 euros.

La proposition d'affectation du résultat de l'exercice est donc la suivante :

Dividendes	7 580 743,50 euros
Réserves	13 448 665,86 euros
Total	21 029 409,36 euros

Le total de la distribution proposée sera donc de 7 580 743,50 euros s'appliquant aux actions de chacune 2,5 euros de nominal, ainsi qu'aux certificats d'investissements soit par action et par certificat d'investissement :

Dividendes, 3,30 euros

Le paiement du dividende de l'exercice 2014 sera assuré à compter du 1er juillet 2015 par CACEIS Corporate trust, 14 rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Distribution par action	Abattement 40% ou prélèvement libératoire
2011	6 126 151 €	2,70 €	Sur la totalité du montant distribué
2012	6 826 785 €	3,00 €	Sur la totalité du montant distribué
2012	6 521 356 €	2,85 €	Sur la totalité du montant distribué

Dépenses non déductibles fiscalement par application de l'article 39-4 du CGI

Nous vous précisons, par application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code correspondant aux amortissements des véhicules de tourisme non déductibles fiscalement, qui s'élèvent à un montant global de 135 022 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 46 488 euros.

Seront également proposées à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra au siège de la société le 3 juin prochain les résolutions suivantes :

Jetons de présence

Mise à la disposition du conseil d'administration, au titre de jetons de présence, la somme de 200 000 Euros pour l'exercice en cours.

Conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce

Approbation des termes du rapport spécial des commissaires aux comptes établi en conformité des articles L 225-38 et suivants du code de commerce.

Autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, autorise le Conseil d'administration, en application des dispositions des articles L 225-138-1 et L 225-197-1 du Code de commerce, à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société, dont il appartiendra au Conseil d'administration de déterminer l'identité, en fonction des critères et conditions d'attribution qu'il aura défini, dans la limite de 229 720 actions représentant 10 % du capital social et à augmenter corrélativement, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal qui ne pourra excéder 574 299 euros, soit 10% du capital social, par prélèvement sur les réserves disponibles de la société à l'expiration de la période d'acquisition de ces actions gratuites rendant leur attribution définitive.

L'assemblée générale constate que l'autorisation d'attribuer gratuitement les actions, emporte renonciation automatique des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des bénéficiaires des actions attribuées gratuitement, l'augmentation correspondante étant définitivement réalisée du seul fait de l'attribution définitive des actions à leurs bénéficiaires. Cette augmentation de capital sera réalisée par incorporation et prélèvement sur les réserves disponibles de la Société.

L'attribution des actions gratuites à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition, dont la durée minimale est fixée à deux ans.

Pendant cette période, les bénéficiaires ne seront pas titulaires des actions qui leur auront été attribuées et les droits résultant de cette attribution seront incessibles.

A l'expiration de cette période de deux ans, les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais seront incessibles et devront être conservées par ces derniers durant une période minimum de deux ans.

Les actions gratuitement attribuées aux mandataires sociaux de la Société devront être conservées par ces derniers, au nominatif, pour au moins un tiers d'entre elles, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, la cession desdites actions étant interdite avant cette date.

L'autorisation visée par la présente résolution est consentie pour une durée de 38 mois à compter de ce jour.

Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, en application des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, autorise le Conseil d'administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société.

Cette autorisation pourra être utilisée dans le délai maximum de 38 mois à compter de ce jour.

Le nombre d'actions à émettre par la Société à titre d'augmentation de capital résultant de la levée des options consenties ne saurait être supérieur à 10 % dudit capital.

Le Conseil d'administration arrêtera le plan d'options de souscription d'actions contenant notamment les conditions dans lesquelles seront consenties les options, ces conditions pouvant comporter ou non des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des titres, le prix de souscription des actions, les critères permettant de bénéficier du plan.

Le Conseil d'administration désignera les bénéficiaires du plan et arrêtera le montant des souscriptions consécutives aux levées d'options.

Les actions de la société étant admises aux négociations sur un marché réglementé, le prix de souscription ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de l'attribution des options par le Conseil d'Administration.

Les bénéficiaires disposeront d'un délai de deux ans à compter du jour où elles ont été consenties pour lever les options de souscription d'actions.

La présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.

L'augmentation du capital social résultant des levées d'option sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances, de la somme correspondante.

Augmentation de capital réservée aux salariés

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L 3332-18 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 50 000 euros réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne d'entreprise.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 5 ans à compter de ce jour.

Le nombre total des actions qui pourront être souscrites par les salariés ne pourra être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration.

Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L 3332-20, du Code du travail.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en œuvre la présente autorisation et, à cet effet :

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
- fixer, sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes, le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
- fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles ;
- constater la réalisation des augmentations de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation des augmentations de capital.

Cette autorisation comporte au profit des salariés visés ci-dessus, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

Fonctions exercées par les dirigeants

Le Directeur général, les Directeurs Généraux Délégués ou Adjointes exercent tous des fonctions d'administrateurs ou assimilés dans toutes les sociétés du Groupe.

Philippe MAUBERT est également Président du conseil d'administration de MAUBERT SA, société holding contrôlant Robertet SA.

Participation des salariés au capital social

Dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise il est détenu par les salariés 12 570 actions soit 0,55 % du capital et 0,36 % des droits de vote

Rémunération des Dirigeants

Ces éléments sont fournis en pages 60 et 61 du rapport financier.

Les éléments fournis sont exhaustifs. Il n'y a eu aucun plan d'attribution d'actions gratuites ou d'options de souscription d'actions sur cet exercice.

Il n'existe aucun engagement pris par la société au bénéfice des Dirigeants correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Rapport de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

Un rapport spécifique est consacré aux données RSE. Il est disponible sur le site www.robertet.com.

DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS (art L441-6-1) du code de commerce

Conformément à l'article L441-6-1 du Code de Commerce, introduit par la loi de modernisation de l'économie, nous présentons ci-dessous : les délais de paiement des fournisseurs.

2013	Total	Échu	À échoir		
en milliers d'euros			0 à 30 jours	31 à 60 jours	+ de 60 jours*
DETTES FOURNISSEURS	12 875	2 373	7 176	3 117	209

2014	Total	Échu	À échoir		
en milliers d'euros			0 à 30 jours	31 à 60 jours	+ de 60 jours*
DETTES FOURNISSEURS	16 399	4 649	8 448	3 052	251

*Les dettes fournisseurs à plus de 60 jours ne concernent que des fournisseurs hors France.



COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014



ROBERTET

ÉTAT DU RÉSULTAT DE LA PÉRIODE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-14	31-déc-13
Vente de produits	12	390 055	389 489
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		390 055	389 489
Autres produits opérationnels		4 235	2 395
Achats consommés		-171 815	-174 753
Charges externes		-62 004	-60 043
Charges de personnel		-97 127	-97 956
Impôts et taxes		-8 857	-9 125
Dotations aux amortissements, provisions et reprises	13	-13 536	-10 742
Autres charges opérationnelles		-253	-367
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	12	40 698	38 897
Cessions d'actifs		13	196
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		40 712	39 094
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie		87	103
Coût de l'endettement financier brut		-682	-940
Coût financier net	14	-596	-836
Autres produits et charges financiers	14	1 702	-245
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		41 818	38 012
Impôts courants et différés	15	-12 819	-12 754
Part dans le résultat net des MEE		322	
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		29 321	25 258
Résultat net attribuable aux intérêts minoritaires		262	164
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	12	29 059	25 095
RÉSULTAT NET PAR ACTIONS EXISTANTES (en euros)		12.65	10.98
RÉSULTAT NET DE BASE PAR ACTIONS (en euros)	20	12.67	11.01
RÉSULTAT NET DILUÉ (en euros)	20	12.67	11.00

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net	29 321	25 258
Variation des écarts de conversion	13 260	-6 811
Partie efficace des profits et pertes sur instruments de couverture	43	246
Incidence fiscale relative aux instruments de couverture	-15	-85
Écarts actuariels sur engagement de retraite	-1 076	110
Incidence fiscale relative aux écarts actuariels	373	-37
Résultat global	41 907	18 680
Part revenant aux actionnaires de Robertet SA	41 645	18 569
Part revenant aux intérêts minoritaires	262	112

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ - AGRÉGATS en millions d'euros

	31-déc-14	31-déc-13	% d'évolution
Chiffre d'Affaires	390 055	389 489	0.2%
EBITDA (1)	54 487	50 006	9.0%
Résultat Opérationnel Courant (2)	40 698	38 897	4.6%
Résultat Opérationnel (2)	40 712	39 094	4.1%
Bénéfice Net	29 321	25 258	16.1%

(1) Il s'agit du résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements, provisions et reprises et excluant les autres charges opérationnelles (considérées comme non courantes).

(2) Définitions : voir note 1.26

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-14	31-déc-13
ACTIFS NON COURANTS		175 814	157 019
GOODWILL	2	17 635	17 635
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 617	821
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	134 945	121 956
ACTIFS FINANCIERS	4	18 710	14 170
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	4	1 892	1 564
IMPÔTS DIFFÉRÉS	15	1 015	874
ACTIFS COURANTS		272 253	247 928
STOCKS ET ENCOURS	5	112 525	96 759
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	6	75 562	75 415
AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	7	9 605	9 622
ACTIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES	7	4 373	1 812
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	4	534	526
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		69 654	63 794
TOTAL ACTIF		448 067	404 947
	NOTE	31-déc-14	31-déc-13
CAPITAUX PROPRES		274 824	239 222
CAPITAL		5 743	5 713
PRIMES D'ÉMISSION		12 432	11 544
RÉSERVES CONSOLIDÉES		255 329	220 758
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		273 504	238 014
INTÉRÊTS MINORITAIRES		1 320	1 208
PASSIFS NON COURANTS		47 240	50 754
PROVISIONS - PART À LONG TERME	8	8 962	7 208
PASSIFS FINANCIERS - PART À LONG TERME	9	28 311	34 718
IMPÔTS DIFFÉRÉS	15	9 967	8 827
PASSIFS COURANTS		126 003	114 972
PROVISIONS - PART À COURT TERME	8	704	976
PASSIFS FINANCIERS - PART À COURT TERME	9	65 027	55 883
PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES		2 224	1 521
FOURNISSEURS	9	31 144	29 272
AUTRES PASSIFS COURANTS	9	26 904	27 319
TOTAL PASSIF		448 067	404 947

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS en milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserve de conversion	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Total capitaux propres au 1er janvier 2013	5 679	10 736	209 233	-229	225 419	864	226 283
Résultat global			25 380	-6 811	18 569	112	18 680
Dividendes versés			-6 827		-6 827		-6 827
Attribution d'actions gratuites	10		219		229		229
Exercice de stock-options	24	808			831		831
Variation de périmètre			352		352		352
Autres variations			-559		-559	232	-328
Total des autres variations des capitaux propres	34	808	-6 815		-5 974	232	-5 742
Total capitaux propres au 31 décembre 2013	5 713	11 544	227 798	-7 040	238 014	1 208	239 222
Résultat global			28 385	13 206	41 591	316	41 906
Dividendes versés			-6 521		-6 521		-6 521
Attribution d'actions gratuites	8		-8				
Exercice de stock-options	23	888			911		911
Variation de périmètre			-509		-509	-27	-536
Autres variations			19		19	-176	-157
Total des autres variations des capitaux propres	30	888	-7 020		-6 101	-203	-6 304
Total capitaux propres au 31 décembre 2014	5 743	12 432	249 163	6 166	273 504	1 320	274 824

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE en milliers d'euros

	Note	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net consolidé	20	29 059	25 095
Intérêts minoritaires		262	164
Élimination du résultat net des MEE		-322	
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13	12 623	11 308
Dotations nettes aux provisions		594	-504
(Plus)/Moins-value sur cessions actifs		-13	-196
Charges et Produits sans incidence trésorerie			229
Charges d'impôt (exigible et différé)	15	12 819	12 754
Coût de l'endettement financier net		-83	256
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		54 939	49 105
Variation des stocks		-13 987	-3 140
Variation des créances clients et autres comptes débiteurs		4 049	187
Variation des dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs		1 460	-1 841
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement		-8 478	-4 794
Intérêts versés et reçus		48	-281
Impôts versés		-13 412	-12 435
Flux net de trésorerie généré par l'activité		33 097	31 595
Investissements industriels et locations-financement		-22 343	-14 027
Investissements financiers nets des désinvestissements		-3 629	-5 537
Cessions d'actifs		110	527
Incidence des variations de périmètre (1)		61	82
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-25 801	-18 956
Augmentation de capital de la société mère	CP	911	831
Dividendes versés par la société mère	CP	-6 521	-6 827
Souscriptions d'emprunts		14 274	15 672
Remboursements d'emprunts		-11 101	-10 501
Variation nette des autres dettes financières		-351	980
Trésorerie provenant des opérations de financement		-2 787	156
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie		2 829	-1 863
Variation globale de le trésorerie		7 337	10 931
Trésorerie nette à l'ouverture		46 310	35 379
Trésorerie nette à la clôture		53 647	46 310

Trésorerie nette :	Note	31-déc-14	31-déc-13
Disponibilités		59 828	56 012
Valeurs mobilières de placement	17	9 826	7 782
Découverts bancaires	9	-16 007	-17 484
TOTAL		53 647	46 310

Analyse variation du besoin en fonds de roulement	31-déc-13	Flux de trésorerie	Flux var. de périmètre	Flux var. de change et autres	31-déc-14
Stocks et encours	101 514	14 265	-2 055	3 674	117 399
Créances clients et autres comptes débiteurs	88 811	-3 998	-3 543	6 387	87 657
Dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs	-56 591	-1 460	6 507	-6 504	-58 048
Besoin en fonds de roulement brut	133 734	8 808	909	3 557	147 008
Dépréciations	-8 529	-329	1 398	97	-7 363
Besoin en fonds de roulement net	125 205	8 478	2 306	3 655	139 644



1. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Robertet a cédé à Nactis Flavors, début décembre, sa filiale Robertet Savoury sise en Belgique spécialisée dans la fabrication de produits HVP (Hydrolysats de protéines végétales). Robertet continuera à développer son activité arômes salés, en particulier dans des domaines plus innovants. Cette cession n'a pas d'impact significatif en termes de résultat sur l'exercice 2014. L'impact sur le chiffre d'affaires 2015 sera quant à lui inférieur à 3 %.

Par ailleurs, Robertet continue à développer son implantation géographique en investissant en Asie du Sud-est à Singapour avec la création d'un atelier de mélange (investissement 2014 : 38 K€) ainsi que dans l'arc Andin en Colombie via la création de la société Robertet Andina qui a racheté une partie des actifs industriels d'une société locale (investissements 2014 : 1 204 K€).

En septembre 2014, la société Hitex a procédé à la cession d'actifs incorporels à la société Arco (marques et brevets) pour un montant global de 770 K€. Le contrat de cession contient une clause de complément de prix, égal à 5% de la croissance du chiffre d'affaires sur la période du 1er juillet 2014 au 30 juin 2017.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

1.1. Contexte général

En accord avec le règlement européen n° 1606/02, les comptes consolidés du Groupe Robertet, ci après "le Groupe" sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2014.

Robertet SA est une société anonyme de droit français. Le siège social est situé 37 avenue Sidi Brahim à Grasse. Elle a pour principale activité la création de produits aromatiques destinés principalement à l'industrie de la parfumerie et de l'agro-alimentaire.

Les comptes consolidés de Robertet ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 15 avril 2015 et seront soumis, le 3 juin 2015, pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires qui dispose du pouvoir de les faire modifier.

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe qui sont publiés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Pour la présentation des comptes consolidés de l'exercice 2014, le Groupe a appliqué l'ensemble des normes et interprétations entrées en vigueur au niveau européen, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^o janvier 2014. Ces normes et interprétations sont les suivantes :

- IFRS 10 : États financiers consolidés,
- IFRS 11 : Accords conjoints,
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités,
- Amendement d'IAS 27 : États financiers individuels,
- Amendement d'IAS 28 : Participations dans des entreprises associées et des coentreprises,
- Amendement à IAS 32 : Compensation des actifs et passifs financiers,
- Amendement IAS 36 : Informations à fournir - valeur recouvrable des actifs non financiers,
- Amendement IAS 39 : Novation de dérivés et maintien de la relation de couverture.

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

À la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient adoptées par l'Union européenne et applicables par anticipation :

- Interprétation IFRIC 21 : Droits ou taxes, application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 17 juin 2014 avec anticipation possible.

Le groupe Robertet n'a pas anticipé l'application de ces nouvelles normes.

À la date d'arrêté des présents comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes étaient émises par l'IASB (International accounting standards board) mais non encore adoptées par l'Union européenne ou non applicables par anticipation :

- Amendements à IAS 19 : Contribution des membres du personnel,
- Améliorations annuelles (cycle 2010-2012) : Amélioration annuelle des normes IFRS publiées en décembre 2013,
- Améliorations annuelles (cycle 2011-2013) : Améliorations annuelles des normes IFRS publiées en décembre 2013,
- IFRS 14 : Comptes de report règlementaires (activités régulées),
- Amendements à IFRS 11 : Acquisition d'une participation dans une *joint operation*,
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 : Clarification sur les modes d'amortissement acceptables,
- Améliorations annuelles (cycle 2010-2014) : Améliorations annuelles des normes IFRS publiées en septembre 2014,
- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés de contrat conclus avec les clients,
- IFRS 9 : Instruments financiers.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes. Le Groupe appliquera le cas échéant ces normes dans ses comptes dès leur adoption par l'Union Européenne.

1.2 Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes des sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

Les critères de liquidité et d'exigibilité des divers postes du bilan sont précisés, lorsque requis, dans les notes annexes correspondantes.

Les modalités d'évaluation des postes du bilan sont décrites dans les paragraphes ci-dessous : immobilisations incorporelles et corporelles, stocks et en-cours, clients.

1.3 Méthodes de consolidation

Les filiales (sociétés significatives contrôlées exclusivement) sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises sur lesquelles Robertet exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, marges en stock).

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2014.

1.4 Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe est la monnaie locale en vigueur.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste "Réserve de conversion".

1.5 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en produits et charges financiers.

1.6 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont les provisions pour avantages du personnel, les provisions pour risques, les écarts d'acquisition, les dépréciations de stocks et de créances.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

1.7 Regroupement d'entreprise

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert de contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en goodwill.

Les goodwill ne sont pas amortis, mais, conformément à la norme IAS36 « dépréciations d'actifs », font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

1.8 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif incorporel est comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie ne peut être définie font l'objet d'une revue annuelle afin de s'assurer que la durée d'utilité n'est pas devenue finie.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité finie font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire, dès lors que l'actif est prêt à être utilisé. Au cours de la durée de vie d'une immobilisation incorporelle, il peut apparaître que l'estimation de sa durée d'utilité est devenue inadéquate. Ainsi que le prévoit IAS 38, la durée d'amortissement et le mode d'amortissement de cette immobilisation sont réexaminés et si la durée d'utilité attendue de l'actif est différente des estimations antérieures, la durée d'amortissement est modifiée en conséquence.

Immobilisations corporelles :

Valeur brute :

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les valeurs résiduelles sont en général considérées comme nulles.

Conformément à la norme IAS 23, le coût des emprunts directement attribuable à leur acquisition est inclus dans le coût des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

Amortissement :

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation suivantes :

- Constructions : 20 ans à 40 ans
- Installations techniques : 5 ans ou 10 ans
- Autres immobilisations : 4 à 8 ans

1.9 Perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur des goodwill et des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéterminée, catégorie limitée pour le Groupe aux goodwill.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie ou unités de reporting (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat en charge non courante. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des titres de participation et d'autres immobilisations financières.

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont analysés comme des prêts et créances et sont comptabilisés à leur juste valeur ou, en l'absence d'un marché actif, à leur coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées au coût amorti.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure.

Les prêts et placements long terme sont comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Les actifs financiers désignés comme détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Groupe ne détient pas de tels actifs au 31/12/2014.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat en "produits de trésorerie et équivalents de trésorerie".

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de la transaction.

Participation dans les entreprises associées :

Les sociétés dans lesquelles Robertet exerce un contrôle conjoint sont consolidées par mise en équivalence. Les titres sont alors initialement comptabilisés au prix payé augmenté des coûts d'acquisition. Le goodwill implicite est détaillé en annexe où il fait l'objet d'une allocation.

Les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'il existe des indications objectives de perte de valeur durable. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de transaction. La dépréciation peut-être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

1.11 Stocks et encours

Conformément à la norme IAS 2 "stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

La méthodologie de calcul de la provision pour dépréciation des stocks consiste en un abattement de la valeur des produits en stocks en fonction de la nature des produits et de leur ancienneté de sorte que, in fine, tous les produits ayant plus de 5 ans sont dépréciés à 100%, à l'exception des éléments dont la valeur d'utilité n'est pas sensible à la durée de détention tels que les emballages. En complément, la dépréciation est ajustée d'une part sur la valeur d'utilité des matières premières, appréciée dans la capacité à écouler les matières premières stockées dans les produits finis, et d'autre part sur la valeur de réalisation des stocks de produits finis analysée référence par référence par les contrôles de gestion du groupe.

Les produits en stock sont régulièrement contrôlés et ceux qui sont inutilisables sont détruits.

1.12 Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales sont enregistrées à leur initiation à la juste valeur. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Ces créances et dettes commerciales sont ensuite comptabilisées au coût amorti.

Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation en fonction soit d'un risque commercial soit d'un risque politique ou monétaire sur certains pays.

1.13 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.14 Trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

1.15 Provisions

Conformément à la norme IAS 37, les provisions comptabilisées sont constituées en fonction d'évaluations au cas par cas des risques et charges correspondants. Une provision est constituée chaque fois que les organes de Direction du Groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue. Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue du terme du risque. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées, si l'impact est significatif.

1.16 Engagements de retraite et assimilés

Ces engagements sont provisionnés au bilan. Ils comprennent les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière, médailles du travail ainsi que ceux relatifs aux régimes à prestations définies dont la gestion n'est pas complètement externalisée. Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le Groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraites et pour autres avantages du personnel est présentée dans les passifs courants.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

1.17 Plans de souscription et d'achat d'actions

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », le Groupe comptabilise une charge compensatoire pour tous les instruments sur actions propres octroyés à ses salariés. Le Groupe réalise régulièrement des opérations d'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions à un prix unitaire convenu.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date d'octroi. Le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes pour les valoriser. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée linéairement en compte de résultat (en résultat opérationnel courant) sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie directe en capitaux propres.

1.18 Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 "Impôts différés", les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres. Les crédits d'impôt recherche sont comptabilisés comme une subvention et sont inscrits en compte de résultat dans la rubrique "autres produits opérationnels" (norme IAS 20).

1.19 Ventes de produits

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits. Il est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

1.20 Évaluation et comptabilisation des instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux, l'entreprise utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang. La politique de l'entreprise est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Pour qu'un dérivé de change ou de taux soit éligible à la comptabilité de couverture (de flux futurs ou de juste valeur) il est nécessaire de définir et documenter la relation de couverture et de démontrer son efficacité tout au long de sa vie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Généralement les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont qualifiés comptablement d'instruments de couverture; dans ce cas, la variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée dans les capitaux propres.

1.21 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont essentiellement composés d'emprunts auprès des établissements de crédit et de dettes relatives aux contrats de location-financement. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

1.22 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock options et les actions gratuites émis par le Groupe.

1.23 Frais de recherche et développement

Les coûts de frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans la mesure où les critères de reconnaissance en tant qu'actif ne sont pas remplis selon la Direction.

1.24 Politique de gestion des fonds propres

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des circonstances et des besoins.

1.25 Information sectorielle

Le Groupe Robertet fonctionne sur un schéma d'organisation orienté selon deux axes principaux :

- **Les Directions de Divisions** ont pour mission d'élaborer la stratégie mondiale sur les familles de produits dont elles ont la charge. Elles assurent le développement des nouveaux produits, de leur conception à la mise en œuvre des stratégies industrielles, et sont responsables du marketing (gammes, prix, moyens publicitaires, circuits de distribution...) ;
- **Les Directions Générales Continentales** qui sont chargées de développer les positions du Groupe sur leurs zones géographiques respectives. Le Groupe compte trois Directions : Europe, Amériques et autres pays du Monde. Dans le cadre de la stratégie commerciale et marketing définie par les Directions de Divisions, elles gèrent les réseaux commerciaux.

En conséquence, l'information sectorielle présentée est une information par Divisions, ces dernières étant par ailleurs considérées comme des UGT (Unité Génératrice de Trésorerie).

1.26 Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond à la définition présentée dans la recommandation n°2009-R-03 du Conseil National de la comptabilité du 2 juillet 2009 relative au format des états financiers des entreprises sous référentiel international. Il comprend notamment la totalité de la charge de la Contribution Économique Territoriale (CET), taxe collectée en France, y compris sa composante basée sur la valeur ajoutée. Cette classification en charges d'exploitation est donc sans changement par rapport à la Taxe Professionnelle qu'elle a remplacée.

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat opérationnel courant et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

NOTE 2 – GOODWILL en milliers d'euros

Les goodwill à l'actif se décomposent comme suit :

	31-déc-14	31-déc-13
Division Arômes :		
Valeur Brute	7 879	7 879
Dépréciation		
Valeur Nette	7 879	7 879
Division Parfumerie :		
Valeur Brute	7 822	7 822
Dépréciation		
Valeur Nette	7 822	7 822
Division Matières Premières		
Valeur Brute	1 934	1 934
Dépréciation		
Valeur Nette	1 934	1 934
Total Valeurs Nettes	17 635	17 635

L'évolution des valeurs nettes s'analyse ainsi :

	31-déc-14	31-déc-13
Valeurs nettes comptables à l'ouverture	17 635	17 635
Acquisitions		
Sorties de périmètre		
Autres mouvements		
Total	17 635	17 635

Les goodwill sont alloués à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) en fonction de l'activité à laquelle ils se rapportent. Les UGT définies correspondent aux divisions du groupe : Arômes, Parfumerie et Matières Premières.

Il n'y a pas d'indices de dépréciations relatifs à certains actifs significatifs.

Il a été procédé à un test de valeur des UGT, auxquelles il a été affecté un goodwill (test au 31 décembre 2014).

Ce test a été déterminé en utilisant les projections à 5 ans des flux de trésorerie générés par les ventes de chaque division.

Au-delà de ces 5 années, une valeur terminale a été déterminée à partir d'un taux de croissance de 2%. L'actualisation de ces flux nets d'impôt est effectuée à un taux de 8%. Ce taux est après impôt.

Le résultat des tests confirme qu'il n'y a pas matière à dépréciation des actifs affectés à ces UGT.

Un taux de croissance perpétuel nul n'entraînerait aucune dépréciation.

Le niveau de taux d'actualisation (hypothèse-clé) pour lequel la valeur recouvrable est égale à la valeur comptable (après prise en compte de tous les effets résultant de ce changement sur les autres variables utilisées) est :

- Division Arômes : 14,50%
- Division Parfumerie : 11,10%
- Division Matières Premières : 10,00%



NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES en milliers d'euros

IMMOBILISATIONS	Valeur au 31-déc-13	Écart de conversion	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Variation de périmètre (1)	Valeur au 31-déc-14
Terrains	24 016	434	74			443	24 966
Constructions	101 131	6 126	6 365	-1 686	9 035	-3 113	117 859
Installations techniques	121 732	4 748	6 466	-106	1 283	-12 601	121 503
Autres immobilisations	16 520	88	2 600	-426	74	-3 103	15 752
Immobilisations en cours	13 596	174	6 012	-3	-10 393		9 386
TOTAL	276 996	11 571	21 496	-2 221		-18 375	289 467

AMORTISSEMENTS	Valeur au 31-déc-13	Écart de conversion	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Variation de périmètre (1)	Valeur au 31-déc-14
Terrains	1 989		195				2 184
Constructions	47 529	1 630	3 895	-1 663		-2 264	49 127
Installations techniques	93 078	3 529	6 947	-86		-11 648	91 820
Autres immobilisations	12 445	34	1 492	-407		-2 172	11 391
TOTAL	155 040	5 193	12 528	-2 155		-16 084	154 522

VALEUR NETTE	121 956						134 945
--------------	---------	--	--	--	--	--	---------

(1) La variation de périmètre est essentiellement due à la sortie des immobilisations corporelles de la société Robertet Savoury.

Les immobilisations en cours sont essentiellement composées d'investissements en cours de réalisation en France chez la maison-mère du Groupe à hauteur de 6 900 K€. Cela concerne le projet de l'atomiseur qui devrait être mis en service au cours du deuxième trimestre 2015.

La croissance des postes Constructions et Installations techniques est essentiellement expliquée par les investissements poursuivis en 2014 pour l'exploitation du nouveau site américain Mount Olive.

Les immobilisations présentées ci-dessus incluent des installations techniques en location financement pour les montants suivants :

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Installations techniques	1 380	1 670
TOTAL	1 380	1 670

La charge d'amortissement pour l'exercice 2014 pour ces immobilisations en location-financement est de 290 K€, vs 363 K€ en 2013.

NOTE 4 – ACTIFS FINANCIERS en milliers d'euros

1. CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

Les différentes catégories d'actifs financiers sont les suivantes :

	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers à la juste valeur par les capitaux propres	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	TOTAL
31 DÉCEMBRE 2014						
Instrument financiers dérivés non courants						
Autres actifs financiers non courants		20 602				20 602
Clients		75 562				75 562
Autres débiteurs		9 605				9 605
Instrument financiers dérivés courants						
Autres actifs financiers courants			534			534
Trésorerie et équivalents de trésorerie		59 828	9 826			69 654
Actifs financiers		165 597	10 360			175 957
31 DÉCEMBRE 2013						
Instrument financiers dérivés non courants						
Autres actifs financiers non courants		15 734				15 734
Clients		75 415				75 415
Autres débiteurs		9 622				9 622
Instrument financiers dérivés courants						
Autres actifs financiers courants			526			526
Trésorerie et équivalents de trésorerie		56 012	7 782			63 794
Actifs financiers		156 783	8 308			165 091

Titres disponibles à la vente :

Cette catégorie d'actifs inclus notamment les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Les plus ou moins-values latentes constatées sur cette catégorie d'actif sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Fin 2013 et 2014, le Groupe ne détenait pas d'actif entrant dans cette catégorie.

Prêts et créances :

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables et qui ne sont pas cotés.

Actifs financiers à la juste valeur par le résultat :

Sont classés comme actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat les valeurs mobilières de placement que le Groupe Robertet a acquises pour être vendues ou rachetées à court terme. Elles sont évaluées à la juste valeur à la clôture, et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les justes valeurs de valeurs mobilières de placement sont déterminées principalement par référence au prix du marché (cf. Note 17).

Les 9,8 millions d'euros à fin décembre 2014 représentent des placements à court terme (moins d'un an), essentiellement des comptes à terme et des certificats de dépôt.

2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Titres de participations comptabilisés au coût de revient (2)	1 210	1 076
Dépôts et cautionnements	1 474	1 323
Créances rattachées à des participations	3 530	625
Autres titres immobilisés (1)	12 319	11 029
Prêts	177	116
TOTAL	18 710	14 170

(1) Il s'agit principalement de placements à long terme de la filiale américaine Robertet Flavors (certificats de dépôts).

(2) Le détail des titres de participations s'analyse comme suit au 31 décembre 2014 :

	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	% de détention
ROBERTET ANDINA	1 004		1 004	100%
ROBERTET ASIA	30		30	100%
AUTRES	376	200	176	
TOTAL	1 410	200	1 210	

Le détail des titres de participations s'analyse comme suit au 31 décembre 2013 :

	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	% de détention
ROBERTET BULGARIE	901		901	100%
AUTRES	375	200	175	
TOTAL	1 276	200	1 076	

3. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES en milliers d'euros

Le goodwill implicite dégagé par l'acquisition d'Hitex en fin d'année 2013 s'élève à 952 K€.

L'allocation définitive de ce goodwill est la suivante :

- 360 K€ d'actifs incorporels qui ont fait l'objet d'une cession intragroupe,
- 592 K€ alloué à l'ensemble immobilier du site d'Hitex qui est actuellement loué dans le cadre d'un contrat de crédit-bail.

Comptes individuels des sociétés mises en équivalence

	Total Bilan	Capitaux Propres	Chiffre d'Affaires	Résultat
HITEX SAS	4 015	2 379	4 290	1 156

4. ACTIFS FINANCIERS COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Placements de trésorerie à court terme	534	526
TOTAL	534	526

NOTE 5 - STOCKS en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Matières premières	74 144	62 952
En-cours et produits finis	43 254	38 562
Valeur brute	117 398	101 513
Provisions	-4 873	-4 754
VALEUR NETTE	112 525	96 759

Les provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31-déc-14	31-déc-13
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 754	4 764
Variation de périmètre	-280	
Augmentations	790	1 013
Reprises et utilisations	-511	-929
Écart de conversion	120	-93
Solde à la clôture de l'exercice	4 873	4 754

NOTE 6- CRÉANCES en milliers d'euros

Ventilation des créances clients	31-déc-14	31-déc-13
Europe	27 740	32 022
Amérique du Nord	18 949	14 851
Amérique du Sud	4 691	4 447
Asie	19 706	19 368
Autres pays	6 706	7 534
TOTAL CRÉANCES BRUTES	77 792	78 223
Provisions pour dépréciation	2 230	2 808
TOTAL CRÉANCES NETTES	75 562	75 415

Les provisions pour dépréciation s'analysent comme suit :

	31-déc-14	31-déc-13
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 808	2 947
Augmentations	718	344
Reprises et utilisations	-912	-417
Écart de conversion	48	-66
Autres mouvements	-432	
Solde à la clôture de l'exercice	2 230	2 808

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Charges constatées d'avance	4 955	4 131
Autres créances	4 650	5 491
TOTAL AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	9 605	9 622
Actifs d'impôts exigibles	4 373	1 812
Actifs d'impôts différés	1 015	874
TOTAL	14 993	12 309



NOTE 8- PROVISIONS en milliers d'euros

	Ouverture	Dotations	Utilisations	Variation du taux de change	Autres (3)	Clôture
INDEMNITÉS RETRAITE (3)	5 228	473		4	1 015	6 720
Autres engagements envers le personnel (2)	1 538	591	-53	-5		2 071
Autres risques (1)	1 419	520	-1 082	18		875
RISQUES ET CHARGES	2 957	1 111	-1 135	13		2 946
TOTAL PROVISIONS	8 185	1 584	-1 135	17	1 015	9 666
dont passifs courants	976					704
dont passifs non courants	7 208					8 962

(1) Autres risques :

Les autres risques correspondent essentiellement à des risques sociaux, fiscaux et commerciaux.

(2) Autres engagements envers le personnel :

Ils correspondent principalement à une provision pour médailles du travail concernant les sociétés établies en France.

(3) Provisions retraite :

2014	Ouverture	Dotation	Reprises	Capitaux Propres	Autres	Clôture
INDEMNITÉS RETRAITE	5 228	473		1 095	-76	6 720
Indemnités de fin de carrière	5 147	436		1 095		6 677
Retraites complémentaires	81	38			-76	42

2013	Ouverture	Dotation	Reprises	Capitaux Propres	Autres	Clôture
INDEMNITÉS RETRAITE	5 190	197	-218	-110	169	5 228
Indemnités de fin de carrière	5 100	197	-40	110		5 147
Retraites complémentaires	90		-178		169	81

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du Groupe exercent leur activité. Le Groupe a, par ailleurs, des engagements contractuels de retraite complémentaire, d'indemnités de départ de fin de carrière et de prévoyance dont il a la responsabilité. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions.

Les engagements en France représentent 98% des provisions retraite du Groupe, c'est la raison pour laquelle sont détaillées uniquement les hypothèses concernant la France.

A-Régime de retraites à prestations définies :

Ce régime de retraite concerne uniquement Charabot SA et a fait l'objet d'un préfinancement dans un fond géré par le GAN. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	2014
Taux de rotation du personnel	0%
Taux d'actualisation	1,5%
Age de départ à la retraite	67 ans
Taux de mortalité	néant

	2013
Taux de rotation du personnel :	0%
Taux d'actualisation	3,2%
Age de départ à la retraite	67 ans
Taux de mortalité	néant

Le montant net figurant au bilan relatif à ce régime de retraites est obtenu par différence entre la valeur de l'actif et l'engagement dépendant des hypothèses énoncées ci-dessus :

Le montant brut de l'engagement au 31/12/2014 s'élève à 1,7 millions d'euros. Il est couvert par un actif de 1,8 millions d'euros, la différence soit 0,1 millions d'euros est comptabilisée à l'actif du bilan en autres créances. (reclassement apparaissant en colonnes "Autres").

Un amendement à l'accord du 17 décembre 2008 a été mis en place le 17 décembre 2012. Cet avenant a modifié les conditions d'ouverture des droits de pension à la retraite avec notamment l'obligation d'avoir 67 ans pour pouvoir bénéficier du régime de retraite complémentaire (au lieu de 65 ans précédemment) et d'avoir liquidé ses droits à la retraite dans le régime général de Sécurité Sociale au 31 décembre 2013.

Le régime n'est donc maintenu que pour une population de 29 salariés ayant liquidé leurs droits à la retraite avant le 31 décembre 2013 ce qui explique l'utilisation d'un taux de turnover nul et l'absence de taux de mortalité. Il n'y a pas de risque de mortalité retenu en raison du fait que les salariés concernés vont liquider leurs droits progressivement à moyen terme. Le taux d'actualisation est identique à celui utilisé pour le calcul des indemnités fin de carrière.

B-Indemnités de fin de carrière :

Les principales hypothèses retenues lors de l'évaluation des engagements sont les suivantes :

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL	2014	2013
De 16 ans à 30 ans	15%	15%
De 31 ans à 41ans	10%	10%
De 42 ans à 49 ans	4%	4%
De 50 ans à 65 ans	0.5%	0.5%

L'espérance de vie a été estimée en utilisant la table Insee 09/2010.

		France
Taux de croissance des salaires		
	2014	2%
	2013	2%
	2012	2%
Taux d'actualisation		
	2014	1.50%
	2013	3.20%
	2012	3.00%

Les taux d'actualisation sont définis par référence à un taux de marché à la date de clôture basé sur les obligations d'entités de première catégorie.

La variation afférente à ces engagements se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	2014	2013
Coût annuel des services rendus	259	255
Frais financiers sur engagements	165	151
Gains et pertes actuariels	1 107	-359
Coût de la période	1 531	47

L'incidence de variation du taux d'actualisation sur ces indemnités de fin de carrière est la suivante :

Taux d'actualisation	1.5%	2.5%	0.5%
Montant des indemnités de fin de carrière en milliers d'euros	6 677	5 998	7 480

NOTE 9 – PASSIFS FINANCIERS en milliers d'euros

Les différentes catégories de passifs financiers sont les suivantes :

	TOTAL	31-déc-14		TOTAL	31-déc-13	
		Courant	Non courant		Courant	Non courant
Dettes Fournisseurs	31 144	31 144		29 272	29 272	
Autres créditeurs	26 904	26 904		27 319	27 319	
Autres passifs financiers	93 338	65 027	28 311	90 601	55 883	34 718
Passifs financiers	151 386	123 075	28 311	147 193	112 474	34 718

Analyse par catégorie de dettes	31-déc-14	31-déc-13
Emprunts à long et moyen terme	49 224	44 754
Emprunts location financement	47	96
Concours bancaires courants	16 007	17 484
Autres dettes financières (1)	27 133	26 985
Comptes-courants d'associés	927	1 283
TOTAL	93 338	90 601

(1) Ces dettes intègrent :

- l'engagement de rachat des titres résiduels du Groupe Charabot pour 24 853K€ au 31 décembre 2014 (idem au 31 décembre 2013).
- une dette financière de 2 253 K€ au titre d'un put sur minoritaires dans la société SAPAD.

Analyse par échéances de remboursement	31-déc-14	31-déc-13
A moins d'un an (1)	65 027	55 883
A plus d'un an et moins de cinq ans	27 548	32 038
A plus de cinq ans	763	2 681
TOTAL	93 338	90 601
dont en Euros	75 227	77 261
dont en USD	17 195	13 258
Autres devises	916	83

1) La part à moins d'un an des dettes financières se décompose ainsi :

	31-déc-14	31-déc-13
Part à moins d'un an des emprunts	23 208	10 084
Part à moins d'un an des dettes financières diverses	25 798	28 256
Part à moins d'un an des emprunts location financement	14	59
Découverts bancaires	16 007	17 484
TOTAL	65 027	55 883

	moins de 1 mois	entre 1 et 3 mois	entre 3 et 6 mois	+ 6 mois	TOTAL
Emprunts bancaires	1 183	10 595	1 906	9 524	23 208
Emprunts location financement				14	14
Concours bancaires courants				16 007	16 007
Dettes financières diverses				25 798	25 798
TOTAL	1 183	10 595	1 906	51 343	65 027

La répartition des emprunts à taux fixe et à taux variable est la suivante :

	31-déc-14	31-déc-13
Emprunts à taux fixe	7 658	12 290
Emprunts à taux variable	41 566	32 464
TOTAL	49 224	44 754

Il existe des covenants sur des emprunts dont le solde total s'élève à 24.9 millions d'euros au 31/12/2014. Les limites de déclenchement de ces covenants sont respectées par la Groupe Robertet au 31 décembre 2014.

Le détail des emprunts se décompose comme suit à fin 2014 :

Entité du Groupe	BANQUE	Capital restant dû au 31/12/14 en K€	Année du dernier remboursement	Taux d'intérêt	Devise
ROBERTET GRASSE	Becm	3 611	2019	Euribor 1M+0,8%	EUR
	Lyonnais de Banque	3 611	2019	Euribor 1M+0,8%	EUR
	Hsbc	3 675	2020	Euribor 3M+0,7%	EUR
	Crédit Lyonnais	5 357	2018	2.31%	EUR
	Crédit Lyonnais	4 107	2020	Euribor 3M+0,85%	EUR
	Arkea	7 674	2018	Euribor 3M+0,85%	EUR
	Becm	4 019	2018	Euribor 3M+0,75%	EUR
	Bpi France	360	2020	0%	EUR
	ICNE	16			EUR
	Divers	197			EUR
GROUPE CHARABOT	Société Générale	1 250	2016	2.67%	EUR
ROBERTET BRÉSIL	Banco do Brasil	310	2015	15.48%	BRL
	Banco Itau	528	2015	14.76%	BRL
ROBERTET USA	PNC Bank	5 354	2015	Libor+1.5%	USD
	PNC Bank	8 648	2015	Libor+1.25%	USD
ROBERTET INDIA	Divers	13			INR
SAPAD	Banque Populaire	136	2018	3.60%	EUR
	BNP	62	2019	3.40%	EUR
	BNP	81	2018	2.35%	EUR
	BNP	71	2018	1.98%	EUR
	Banque Populaire	137	2021	2.40%	EUR
	Banque Populaire	5	2015	5.00%	EUR
	Banque Populaire	1	2015	4.00%	EUR
TOTAL		49 224			

NOTE 10- AUTRES PASSIFS COURANTS en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Dettes fiscales et sociales	18 597	19 281
Autres dettes	8 153	7 814
Produits constatés d'avance	154	224
TOTAL	26 904	27 319

NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS en milliers d'euros

La gestion des risques est assurée par la Direction du Groupe selon le contexte des marchés financiers et en fonction des procédures établies par le Groupe.

Risques de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar américain, la livre britannique, le réal brésilien, le peso mexicain et le yen japonais. Le chiffre d'affaires en devises est converti en euros dans les comptes consolidés du Groupe.

Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Le groupe a recours à des instruments financiers dérivés, comportant des risques hors bilan pour gérer son exposition aux risques de change. Ces instruments financiers sont destinés uniquement à couvrir les risques sur des transactions futures ou des engagements fermes. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

La situation globale du portefeuille de change est la suivante :

	31-déc-14		31-déc-13	
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
Change à terme USD	9 355	9 875	2 963	2 901

Risques Matières Premières

Le risque Matières Premières au niveau du Groupe reste peu significatif étant donné la grande diversité de Matières Premières utilisées et la diversification des approvisionnements. Le Groupe Robertet est peu soumis à des risques de problèmes d'approvisionnement ou de pression sur les prix. Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture pour ses achats car la grande majorité des Matières Premières achetées ne sont pas cotées sur des marchés.

Risques de taux

L'exposition aux risques de taux de la société résulte principalement des lignes de crédit et des emprunts à taux variables.

Les swaps de taux mis en place sur certains emprunts (chez Robertet SA sur un volume d'emprunts au 31/12/14 de 5.4 millions d'euros et chez Charabot SA de 1.2 millions d'euros) sont qualifiés d'instrument de couverture. La juste valeur de ces instruments, comptabilisés en passifs financiers non courants, s'élève à 197 K€ au 31 décembre 2014. L'impact sur les capitaux propres pour l'exercice est de 43 K€.

Risque de contrepartie

Dans le cadre des contrats relatifs à ces produits dérivés, le Groupe est soumis à des risques de contrepartie. Toutefois, le Groupe, contractant uniquement avec des banques et des institutions financières de premier rang, estime que ces risques ne sont pas significatifs.

Risque de crédit

Les états suivants présentent la ventilation des créances clients au 31 décembre 2014 et 2013 :

2014	Créances à échoir	Créances en souffrance			Créances dépréciées	TOTAL
		- de 3 mois	3 à 6 mois	+6 mois		
France	5 896	5 782	178	368	-205	12 019
Europe (hors France)	11 713	3 114	287	401	-311	15 204
Amérique du Sud	4 158	352	61	119	-130	4 560
Amérique du Nord	12 988	4 682	447	832	-838	18 111
Asie & Océanie	16 542	2 405	628	132	-90	19 617
Autres	4 893	900	75	838	-656	6 051
Créances clients	56 190	17 235	1 676	2 690	-2 230	75 562

2013	Créances à échoir	Créances en souffrance			Créances dépréciées	TOTAL
		- de 3 mois	3 à 6 mois	+6 mois		
France	10 142	5 424	448	563	-78	16 499
Europe (hors France)	11 144	3 342	345	613	-551	14 893
Amérique du Sud	3 510	524	149	264	-189	4 258
Amérique du Nord	10 043	3 694	429	685	-718	14 133
Asie & Océanie	13 962	3 595	1 536	275	-635	18 733
Autres	4 856	1 167	335	1 176	-636	6 898
Créances clients	53 667	17 746	3 242	3 576	-2 807	75 415

Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS7 amendée en 2009 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

Actifs à la juste valeur au 31/12/2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Placements de trésorerie à court terme	534			534
Valeurs mobilières de placement	9 826			9 826
Total des actifs à la juste valeur	10 360			10 360

Passifs à la juste valeur au 31/12/2014				
Dérivés de taux (Swaps)		197		197
Total des passifs à la juste valeur		197		197

Actifs à la juste valeur au 31/12/2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Placements de trésorerie à court terme	526			526
Valeurs mobilières de placement	7 782			7 782
Total des actifs à la juste valeur	8 308			8 308

Passifs à la juste valeur au 31/12/2013				
Dérivés de taux (Swaps)		240		240
Total des passifs à la juste valeur		240		240

Il n'y a pas eu de transferts de la catégorie 1 à la catégorie 2 pour l'ensemble des actifs et passifs financiers du Groupe.

NOTE 12 – INFORMATIONS SECTORIELLES en milliers d'euros

Conformément à la norme IFRS 8, le Groupe fournit une information sectorielle telle qu'utilisée en interne par le PDO (principal décideur opérationnel). Le PDO est la Direction Générale du Groupe Robertet, présidée par Monsieur Philippe Maubert.

Le niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur d'activité. La ventilation est faite sur les trois Divisions du Groupe :

- Matières Premières
- Parfumerie
- Arômes

Le reporting interne destiné au PDO est organisé suivant les secteurs opérationnels identifiés ci-dessus :

AU 31 DÉCEMBRE 2014	TOTAL	Matières Premières	Parfumerie	Arômes
Chiffres d'affaires consolidé	390 055	101 029	140 990	148 036
Résultat opérationnel courant	40 696	12 529	11 392	16 775
Résultat net Part du Groupe	29 321	8 638	8 848	11 835
GOODWILL	17 635	1 934	7 822	7 879
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	134 945	42 871	43 261	48 813
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	21 496	4 521	7 457	9 518
DOTATION AMORTISSEMENT	12 623	3 796	3 614	5 213
ACTIF COURANT HORS TRÉSORERIE	202 594	80 958	67 184	54 452
PASSIF COURANT HORS PROVISION ET FINANCIER	60 271	19 807	25 713	14 751

AU 31 DÉCEMBRE 2013	TOTAL	Matières Premières	Parfumerie	Arômes
Chiffres d'affaires consolidé	389 489	98 167	141 645	149 677
Résultat opérationnel courant	38 897	10 381	13 024	15 492
Résultat net Part du Groupe	25 258	4 706	9 893	10 659
GOODWILL	17 635	1 934	7 822	7 879
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 956	42 839	35 037	44 080
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	13 919	3 609	3 873	6 437
DOTATION AMORTISSEMENT	11 308	3 482	3 144	4 682
ACTIF COURANT HORS TRÉSORERIE	184 134	70 305	61 731	52 098
PASSIF COURANT HORS PROVISION ET FINANCIER	58 113	18 356	23 978	15 779

Analyse par zone géographique des ventes de produits :

AU 31 DÉCEMBRE 2014	TOTAL	Europe	États-Unis	Autres
Chiffres d'affaires consolidé	390 055	151 331	117 446	121 278

AU 31 DÉCEMBRE 2013	TOTAL	Europe	États-Unis	Autres
Chiffres d'affaires consolidé	389 489	149 159	121 999	118 331

NOTE 13- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Amortissements sur immobilisations	12 623	11 308
Dotations et reprises sur provisions (1)	913	-566
TOTAL	13 536	10 742

(1) les dotations et reprises sur provisions concernent les créances, les stocks et les provisions pour risques et charges (cf. notes 5,6 et 8).

NOTE 14- RÉSULTAT FINANCIER en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Intérêts d'emprunts et charges assimilées	-682	-940
Produits de valeurs mobilières	87	103
Coût financier net	-596	-836
(Pertes) de change	-1 017	-1 308
Gains de change	2 468	1 301
Autres	251	-238
Autres produits et charges financiers	1 702	-245
TOTAL	1 107	-1 081

NOTE 15 – IMPÔTS en milliers d'euros

	31-déc-14		31-déc-13	
	Résultat net avant Impôt	(Charges)/ Produits d'Impôt Nets	Résultat Net avant Impôt	(Charges)/ Produits d'Impôt Net
Sociétés françaises du Groupe	22 376	-7 597	21 019	-6 914
Autres sociétés du Groupe	19 442	-5 222	16 993	-5 840
TOTAL	41 818	-12 819	38 012	-12 754
Impôt courant	-11 636			-12 784
Impôt différé net	-1 183			30
IMPÔT	-12 819			-12 754

Les actifs et passifs d'impôts s'analysent comme suit :

	31-déc-14	31-déc-13	
Impôt différé Actif	1 015	874	141
Impôt différé Passif	-9 967	-8 827	-1 140
Impôt différé Net	-8 952	-7 953	-999

	31-déc-14	31-déc-13
Impôts différés nets au 1er janvier : actifs/ (passifs)	-7 953	-7 814
Constatés en capitaux propres	365	-153
(Charge) / produit	-1 183	30
Écarts de conversion	-361	-17
Variation de périmètre	180	
TOTAL	-8 952	-7 953
Dont impôts différés passifs	-9 967	-8 827
Dont impôts différés actifs	1 015	874

La réconciliation de la charge d'impôt théorique du Groupe calculée au taux d'impôt applicable en France (34,43% en 2013 et en 2014) et la charge d'impôt effective se présente comme suit :

	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net avant impôts	41 818	38 012
Taux d'impôt courant en France	34.43%	34.43%
(Charges)/Produits d'impôts théoriques au taux d'impôt courant en France	-14 398	-13 088
- Impact des différences permanentes	1 800	664
- Effet du différentiel de taux courant des pays étrangers	-59	478
- Impact des déficits fiscaux non reconnus	-21	-637
- Impact des crédits d'impôts	92	118
- Impact des différences de taux (différé/courant)	-55	-35
- Impact des redressements fiscaux	-191	-236
-Autres	14	-18
(Charges) / produits d'impôts nets	-12 818	-12 754
Taux effectif d'impôt du groupe en %	30.65%	33.55%

Le taux d'imposition français est constitué du taux d'impôt sur les sociétés (33.33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2014, qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 34.43% (comme en 2013).

Les déficits reportables de chaque entité sont revus et analysés à chaque clôture. Leur activation est décidée ou non dans les comptes sur la base des hypothèses suivantes :

- Forte probabilité de bénéfices à horizon 3 ans,
- Délais de report en avant de ces déficits largement au-delà des 3 ans (20 ans ou illimités)

Dès lors, aucun Impôt Différé Actif n'est activé sur les filiales en réorganisation ou en cours de développement :

1) Filiale Brésilienne :

- impôt différé non activé sur les différences temporaires : 91 K€, soit 284 KBRL
- impôt différé non activé sur les pertes fiscales : 1 116 K€, soit 3 482 KBRL

2) Groupe Charabot :

- impôt différé non activé sur les pertes fiscales Arco : 1 861 K€
- impôt différé non activé sur les pertes fiscales Charabot Inc : 780 K€ soit 1 039 KUSD

3) Robertet South Africa Aromatics :

- impôt différé non activé sur les pertes fiscales : 175 K€, soit 2 525 KZAR

NOTE 16- ENGAGEMENTS en milliers d'euros

16-1 Engagements donnés et reçus

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Engagements donnés	31-déc-14	31-déc-13
Cautions envers le trésor	8	8
Promesses d'hypothèques	15 000	15 000
Autres engagements	1 684	439
TOTAL	16 692	15 447

Les promesses d'hypothèque concernent, à hauteur de 15 millions d'euros, une promesse consentie par la maison mère sur le terrain qui accueille la nouvelle unité de mélanges de compositions parfumerie, en garantie d'un emprunt de même montant, à l'origine, ayant au 31 décembre 2014 une valeur résiduelle de 7 222 K€.

16-2 Litiges

Chacun des litiges connus, dans lesquels Robertet ou des sociétés du Groupe sont impliquées, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

NOTE 17 - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS en milliers d'euros

Les valeurs mobilières de placements sont composées de certificats de dépôts et autres produits de placements à court terme.

	31-déc-13	Variation	Différence de conversion	31-déc-14
Valeurs mobilières de placement	7 782	1 473	572	9 827
TOTAL	7 782	1 473	572	9 827

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS en milliers d'euros

	31-déc-2014	31-déc-2013
Robertet USA :	5 317	3 819
Certificats de Dépôt	5 317	3 819
Autres placements à terme :	4 510	3 962
Robertet Argentina	830	523
Robertet Espagne	1 361	1 511
Robertet Mexico	1 819	1 929
Arco	500	
TOTAL GÉNÉRAL	9 826	7 782

NOTE 18- EFFECTIFS DU GROUPE en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Cadres	491	473
Employés	762	756
Production	468	416
TOTAL	1 721	1 645

NOTE 19- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL en milliers d'euros

Le capital social est composé au 31 décembre 2014 de 2 147 547 actions d'une valeur nominale de 2,5 euros, entièrement libérées, et de 149 648 certificats d'investissements, contre 2 135 447 et 149 648 respectivement en 2013.

Il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis plus de cinq ans (nombre d'actions au 31 décembre 2014 : 1 193 105).

Au 31 décembre 2014, le Groupe familial détient 53,24% des droits de vote simple représentant 63,08% des droits de vote totaux.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale la mise en distribution d'un dividende de 3.30 euros par action.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Date d'octroi	Date limite	Cours d'exercice	Nombre au 31-déc-13	Attribution	Levée	Nombre au 31-déc-14
11/09/2004	11/09/2014	101,19	9 000		9 000	0
TOTAL			9 000		9 000	0

ATTRIBUTIONS ACTIONS GRATUITES

Date d'octroi	Date attribution définitive	Nombre au 31-déc-13	Attribution	Levée	Nombre au 31-déc-14
23/02/2012	23/02/2014	3 100		3 100	0
TOTAL		3 100		3 100	0

Les actions gratuites ne sont acquises que dans un délai de 2 ans à compter de la date d'octroi.

Actions gratuites acquises par chaque dirigeant mandataire social au cours de l'année :

	Date du plan	Nombre d'actions	Conditions d'acquisition	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Philippe MAUBERT	23 février 2012	1 000	gratuite	23 février 2014	23 février 2015
Christophe MAUBERT	23 février 2012	700	gratuite	23 février 2014	23 février 2015
Olivier MAUBERT	23 février 2012	700	gratuite	23 février 2014	23 février 2015
Lionel PICOLET	23 février 2012	700	gratuite	23 février 2014	23 février 2015

NOTE 20 – CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul des résultats de base et dilué par action, pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, est présenté ci-dessous :

(a) Résultat de base	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	29 059	25 095
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et certificats d'investissement en circulation (en milliers)	2 293	2 279
Résultat net de base par action (en euros)	12.67	11.01

Résultat dilué	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	29 059	25 095
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et certificats d'investissement en circulation (en milliers)	2 293	2 279
Options sur actions (en milliers)		3
Nombre moyen pondéré d'actions pris en compte pour le calcul du résultat dilué (en milliers)	2 293	2 282
Résultat net dilué par action (en euros)	12.67	11.00

NOTE 21 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE en milliers d'euros

Aucun évènement significatif de nature à modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2014 et la date du conseil d'administration ayant arrêté ces comptes, le 15 avril 2015.

NOTE 22 – PARTIES LIÉES

Les transactions avec les entreprises liées sont uniquement des achats ou ventes de matières premières de la maison-mère à ces dernières. Les ventes de la maison mère à ces entreprises liées s'élèvent à 7 K€ pour l'exercice 2014, les achats à 2 714 K€.

Les transactions éliminées en consolidation ne sont pas décrites ici.

Les autres parties liées concernées sont les membres du Conseil d'Administration. Les rémunérations et avantages de toutes natures versées aux mandataires sociaux sont détaillés au paragraphe suivant :

NOTE 23 – RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS : en euros

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés au comité de direction du Groupe, payé sur l'exercice 2014 et 2013, s'établit comme suit :

	2014	2013
Rémunération du Comité de Direction	2 239 005	2 411 904

Les rémunérations comprennent la partie fixe et variable hors charges sociales patronales.

Tableau des rémunérations, options et actions attribuées à chaque dirigeant social :

Rémunérations versées à Philippe Maubert, Président Directeur Général	2014	2013
Rémunération fixe	423 054	420 129
Rémunération variable	240 000	251 500
TOTAL	663 054	671 629
Prime indexée *	93 000	42 500

Rémunérations versées à Lionel PICOLET, Directeur Général Adjoint	2014	2013
Rémunération fixe	247 283	244 654
Rémunération variable	150 500	165 000
TOTAL	397 783	409 654
Prime indexée *	67 200	30 000

Rémunérations versées à Christophe Maubert, Directeur Général Délégué	2014	2013
Rémunération fixe	346 637	344 249
Rémunération variable	120 000	142 500
TOTAL	466 637	486 749
Prime indexée *	67 200	30 000

Rémunérations versées à Olivier Maubert, Directeur Général Délégué	2014	2013
Rémunération fixe	178 709	175 991
Rémunération variable	96 000	74 500
TOTAL	274 709	250 491
Prime indexée *	67 200	30 000

* Le paiement de cette prime est étalé sur quatre ans et est indexé sur le cours de l'action Robertet. Le cours de référence, chaque année, étant la moyenne des 5 cours de bourse suivant la date de publication du premier communiqué sur les résultats de l'exercice.

2 - JETONS DE PRÉSENCE

	Comité		2014	2013
	Audit	Rémunérations		
M. Xavier GIVAUDAN		•	15 000	9 000
Mme Gilberte LOMBARD	•	•	23 500	19 500
M. Alain MOYNOT	•		24 500	20 500
M. Dlawar BARAKAT		•	12 500	9 000
Mme Catherine CANOVAS	•		18 500	14 500
M. Peter LOMBARDO				6 000
Mme Isabelle MAUBERT			10 000	8 500
M. Gérard DELCOUR			5 000	8 500
M. Philippe MAUBERT			12 500	8 500
M. Lionel PICOLET			12 500	8 500
M. Christophe MAUBERT			2 500	4 500
M. Olivier MAUBERT			7 500	6 500
TOTAL			144 000	123 500
Rémunération de P. Lombardo au titre de son activité aux États-Unis (en USD)			270 600	566 000

NOTE 24- FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT en milliers d'euros

Les frais de recherche et développement représentent pour l'année 2014 comme pour l'année 2013 environ 8% du chiffre d'affaires consolidé.

NOTE 25- LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES en milliers d'euros

Entités	Pays	% de détention	Méthode de consolidation
Robertet GMBH	Allemagne	100%	INTÉGRATION GLOBALE
Robertet Argentina	Argentine	100%	
Robertet Do Brasil	Brésil	100%	
Robertet Espana	Espagne	100%	
Robertet USA	États-Unis	100%	
Robertet Italia	Italie	100%	
Robertet Hiyoki	Japon	100%	
Robertet de Mexico	Mexique	100%	
Robertet UK	Royaume-Uni	93.80%	
Robertet et Cie SA	Suisse	100%	
Robertet Turkey	Turquie	100%	
Robertet South Africa Aromatics	Afrique du Sud	100%	
Robertet Savoury	Belgique	100%	
Charabot	France	99.76%	
Arco	France	96.62%	
Charabot Inc.	États-Unis	97.23%	
Charabot China	Chine	99.76%	
Charabot Japon	Japon	96.74%	
Robertet China	Chine	100%	
Robertet India	Inde	100%	
Plantes Aromatiques du Diois	France	66%	
Robertet Bulgaria	Bulgarie	100%	
Hitex SAS	France	50%	M E E

COMPTES SOCIAUX

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014



ROBERTET

COMPTE DE RÉSULTAT en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-14	31-déc-13
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.13	162 853	162 331
Production stockée		3 782	799
Autres produits d'exploitation		2 090	1 459
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		168 725	164 588
Achats		-83 532	-81 353
Variation des stocks		481	2 355
Charges externes		-24 528	-24 719
VALEUR AJOUTÉE		61 145	60 871
Charges de personnel		-39 590	-39 561
Impôts et taxes		-3 634	-3 875
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		17 921	17 435
Dotations aux amortissements		-4 349	-4 034
Dotations aux provisions et reprises		-231	-45
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		13 342	13 355
Charges et produits financiers	2.14	12 203	2 809
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		25 545	16 165
Charges et Produits exceptionnels	2.15	-453	-538
Impôt sur les bénéfices	2.17	-3 261	-2 729
RÉSULTAT NET AVANT PARTICIPATION		21 831	12 898
PARTICIPATION		-801	-726
BÉNÉFICE NET		21 029	12 172

BILAN en milliers d'euros

ACTIF	NOTE	31-déc-14	31-déc-13
Immobilisations incorporelles	2.1	5 861	5 869
Immobilisations corporelles	2.1 et 2.2	41 344	35 968
Immobilisations financières	2.3	74 568	69 468
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		121 773	111 304
Stocks	2.4	50 427	46 428
Clients et comptes rattachés	2.5 et 2.8	39 219	37 992
Créances diverses	2.5	7 921	7 003
Disponibilités	2.6	888	3 229
Comptes de régularisation	2.6	2 870	2 269
TOTAL ACTIF CIRCULANT		101 325	96 922
TOTAL ACTIF		223 099	208 226
PASSIF		31-déc-14	31-déc-13
Capital	2.19	5 743	5 713
Réserves		90 250	83 719
Résultat de l'exercice		21 029	12 172
Provisions réglementées	2.8	14 957	14 139
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2.7	131 979	115 742
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2.8	5 635	4 685
DETTES FINANCIERES	2.9	53 150	59 816
DETTES D'EXPLOITATION	2.10	32 334	27 983
TOTAL PASSIF		223 099	208 226

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE en milliers d'euros

	NOTE	31-déc-14	31-déc-13
Bénéfice net		21 029	12 172
Amortissements des immobilisations corporelles	2.2	4 349	4 034
Dotations nettes aux provisions		1 236	1 974
Plus/moins-value sur cessions actifs		-358	-393
Marge brute d'autofinancement		26 256	17 787
Variation des stocks		-3 999	-3 064
Variation des créances clients et autres comptes débiteurs		-2 746	-1 932
Variation des dettes fournisseurs et autres comptes créditeurs		4 209	-2 796
Variation du besoin en fonds de roulement de l'exercice		-2 536	-7 792
Trésorerie provenant de l'exploitation		23 721	9 995
Variation de périmètre		1 919	
Investissements industriels	2.1	-9 735	-5 829
Autres mouvements sur actifs financiers		-6 345	-2 609
Cessions et réalisation d'actifs		375	451
Trésorerie provenant des opérations d'investissement		-13 786	-7 986
Levée de souscription d'action	2.19	911	831
Dividendes versés		-6 521	-6 827
Souscription d'emprunts	2.9	5 360	15 000
Remboursements d'emprunts	2.9	-9 955	-10 819
Variation nette des autres dettes financières		-391	-53
Trésorerie provenant des opérations de financement		-10 596	-1 868
Variation globale de la trésorerie		-661	140
Disponibilités, valeurs mobilières et découverts bancaires au 1 ^o janvier		-14 243	-14 383
Disponibilités, valeurs mobilières et découverts bancaires au 31 décembre		-14 904	-14 243
SITUATION DE TRÉSORERIE		31-déc-14	31-déc-13
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	2.6	888	3 229
Concours bancaires	2.9	-15 792	-17 473
NET		-14 904	-14 243

SITUATION DE L'ACTIF RÉALISABLE ET DISPONIBLE ET DU PASSIF EXIGIBLE en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
ACTIF RÉALISABLE ET DISPONIBLE		
Créances clients et comptes rattachés	39 219	37 992
Autres créances	7 921	7 003
Disponibilités	888	3 229
Comptes de régularisation actif	2 870	2 269
TOTAL	50 898	50 494
PASSIF EXIGIBLE		
Emprunts et dettes financières divers	8 457	10 308
Concours bancaires	15 792	17 473
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 949	17 163
Dettes fiscales et sociales	10 745	10 559
TOTAL	55 943	55 502
ACTIF REALISABLE - PASSIF EXIGIBLE	-5 045	-5 009

NOTE ANNEXE AUX COMPTES

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Robertet a cédé à Nactis Flavors, début décembre, sa filiale Robertet Savoury sise en Belgique spécialisée dans la fabrication de produits HVP (Hydrolysats de protéines végétales).

Robertet continuera à développer son activité arômes salés, en particulier dans des domaines plus innovants. Cette cession n'a pas d'impact significatif en termes de résultat sur l'exercice 2014. L'impact sur le chiffre d'affaires 2015 est quant à lui inférieur à 3 %.

Par ailleurs, Robertet continue à développer son implantation géographique en investissant en Asie du Sud-est à Singapour avec la création d'un atelier de mélange (investissement 2014 : 38 K€) ainsi que dans l'arc Andin en Colombie via la création de la société Robertet Andina qui a racheté une partie des actifs industriels d'une société locale (investissements 2014 : 1 204 K€).

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A. Principes

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France (Code de commerce, décret comptable du 29 novembre 1983 et règlement 2014-03 de l'ANC [Autorité des normes comptables] relatif au plan comptable général 2014).

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	20 ans ou 40 ans
• Constructions légères	8 ans
• Matériel de transport	4 et 5 ans
• Agencements, installations	5, 8 ans et 20 ans
• Installations techniques	5 ans ou 10 ans
• Matériels de bureau	5 ans

L'entreprise enregistre en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, l'entreprise procède à l'examen de la valeur actuelle de cette immobilisation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur d'usage est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par l'entreprise.

La valeur vénale correspond au prix de cession, net de frais, qui pourrait être obtenu par l'entreprise dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché. Un amortissement exceptionnel est comptabilisé lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation devient durablement inférieure à sa valeur nette comptable.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

C. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base des différents critères, dont la situation nette mais également la valeur de marché et les perspectives de rentabilité.

Les autres immobilisations financières sont également évaluées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constatée lorsque la valeur d'inventaire (valeur de marché ou situation nette) s'avère inférieure.

D. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et leur valeur de marché. Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré, le coût d'acquisition comprenant tous les frais accessoires d'achat.

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant les coûts directs et indirects de production.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

E. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont évalués à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en fonction soit d'un risque commercial, soit d'un risque politique ou monétaire sur certains pays.

F. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix de revient ; une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de marché se révèle inférieure.

G. Instruments financiers

Instruments de change :

Afin de gérer son exposition aux risques de change, l'entreprise utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang.

La politique de l'entreprise est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives mais d'affecter les contrats à la couverture d'engagements fermes ou de transactions futures dont la réalisation est hautement probable.

Les produits et les charges résultant de l'utilisation d'instruments financiers dérivés sont enregistrés dans le résultat financier lorsque la transaction est dénouée.

Une provision est constatée, le cas échéant, à la clôture correspondant à la perte latente de la valeur de marché de l'instrument financier à cette date.

Instruments de taux :

L'exposition aux risques de taux de la société résulte principalement des lignes de crédit et des emprunts à taux variables. Les résultats dégagés par les swaps de taux d'intérêt qui couvrent des éléments du passif financier sont comptabilisés en net dans le résultat financier.

H. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tels que plus ou moins values de cession, charges de restructuration ou amortissements exceptionnels.

I. Utilisation d'estimations

La préparation des comptes sociaux, conformément aux principes comptables généralement admis, nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses réalisées par la direction de l'entreprise et pouvant affecter les montants d'actifs et passifs figurant au bilan, les actifs et passifs éventuels mentionnés en annexe, ainsi que les charges et produits du compte de résultat. Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- Les engagements sociaux (note 2.8),
- Les provisions (note 2.8).

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables.

J. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

K. Engagements de retraite

La société applique la recommandation n° 2003-R01 du 1er avril du CNC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite.

Les engagements résultant de régimes de retraites à prestations définies sont provisionnés au bilan. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture.

Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en résultat.

L. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de propriété des produits. Le chiffre d'affaires est constaté net de remises et ristournes accordées aux clients.

M. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

N. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur au cours moyen mensuel. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes et les gains de change sont comptabilisés dans le poste "charges et produits financiers".

O. Crédit Impôt Compétitivité et Emploi

La société a opté pour comptabiliser le Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE), instauré depuis le 1er janvier 2013, en déduction des charges de personnel. Ce produit est rattaché à l'exercice selon le rythme de l'engagement des charges de personnel correspondantes.

Son montant est de 847 K€ au titre des rémunérations visées et versées en 2014 et en application d'un taux de 6% (vs 530 K€ pour l'exercice 2013).

L'avantage de trésorerie lié au CICE dégagé en 2014 lors de la liquidation de l'impôt sur les sociétés, a été principalement utilisé pour effectuer des recrutements.

NOTE 2 – COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1 MOUVEMENTS SUR IMMOBILISATIONS en milliers d'euros

	31-déc-13	Acquisitions	Cessions	31-déc-14
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
MALI DE CONFUSION*	5 861			5 861
DIVERS	8		7	1
TOTAL	5 869		7	5 861
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	2 168			2 168
CONSTRUCTIONS	40 389	1 698		42 086
INSTALLATIONS TECHNIQUES	46 741	1 821	16	48 547
AUTRES IMMOBILISATIONS	8 771	1 300	244	9 827
IMMOBILISATIONS EN COURS	2 001	4 916		6 917
TOTAL	100 070	9 735	259	109 545

* Ce mali de confusion issu de la transmission universelle de patrimoine de la société Manuta intervenue en 2012 est entièrement affecté aux titres de participation détenus sur la société Charabot.

2.2 MOUVEMENTS SUR AMORTISSEMENTS en milliers d'euros

	31-déc-13	Dotations	Diminutions	31-déc-14
CONSTRUCTIONS	20 292	1 231		21 523
INSTALLATIONS TECHNIQUES	36 526	2 293	16	38 804
AUTRES IMMOBILISATIONS	7 283	824	234	7 873
TOTAL	64 101	4 349	250	68 201

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES en milliers d'euros

VALEUR BRUTE	31-déc-13	Acquisitions	Cessions	31-déc-14
Participations	69 917	4 318	3 500	70 734
Créances rattachées à des participations	3 887	3 754		7 643
Autres immobilisations financières	100		5	96
TOTAL	73 905	8 072	3 505	78 473

PROVISIONS	31-déc-13	Dotations	Reprises	31-déc-14
Participations	4 138		533	3 605
Créances rattachées à des participations	300			300
TOTAL	4 438		533	3 905

VALEUR NETTE	69 468			74 568
---------------------	---------------	--	--	---------------

2.4 STOCKS en milliers d'euros

Désignation	Méthode de valorisation	31-déc-13	31-déc-14
Matières premières	Coût moyen pondéré ou cours du jour si inférieur	26 010	26 491
Provision / Matières Premières		-787	-936
En-cours et produits finis	Coût de production	22 951	26 734
Provision/ Produits Finis		-1 747	-1 861
TOTAL		46 428	50 427

2.5 CRÉANCES en milliers d'euros

Toutes les créances clients et autres créances diverses sont à moins d'un an.

Détail des créances diverses	31-déc-13	31-déc-14
Fournisseurs débiteurs	3 279	3 918
Créances sociales	164	186
Créances fiscales	2 071	2 770
Produits à recevoir	1 344	1 036
Créances diverses	145	11
TOTAL	7 003	7 921

2.6 COMPTES DE RÉGULARISATION ET DISPONIBILITÉS en milliers d'euros

	31-déc-13	31-déc-14
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 269	2 487
Achats	1 640	1 858
Frais généraux	629	629
ÉCART DE CONVERSION ACTIF		382
Produits à recevoir		382
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	2 269	2 870
ÉCART DE CONVERSION PASSIF	261	640
Fournisseurs	257	565
Prêts	4	75
TOTAL COMPTE DE RÉGULARISATION PASSIF	261	640
Soldes bancaires	3 217	876
Caisses	12	12
TOTAL DISPONIBILITÉS	3 229	888

2.7 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en milliers d'euros

	TITRES		Capital	Primes d'émission	Réserves	Provisions Réglementées	Capitaux Propres
	actions	Certificats d'investissement					
Situation au 31 décembre 2012	2 121 925	149 720	5 679	10 736	79 013	13 207	108 635
Dividendes versés					-6 827		-6 827
Exercice de stock-options	13 522	-72	34	806	-10		829
Variation des provisions réglementées						932	932
Résultat de l'exercice					12 172		12 172
Situation au 31 décembre 2013	2 135 447	149 648	5 713	11 542	84 347	14 139	115 742
Dividendes versés					-6 521		-6 521
Exercice de stock-options	12 100		30	888	-8		911
Variation des provisions réglementées						818	818
Résultat de l'exercice					21 029		21 029
Situation au 31 décembre 2014	2 147 547	149 648	5 743	12 431	98 848	14 957	131 979



2.8 ETAT DES PROVISIONS en milliers d'euros

	provisions au 31-déc-13	dotations (2)	utilisations (2)	reprise (provision non utilisée) (2)	provisions au 31-déc-14
PROVISIONS REGLEMENTÉES	14 139	2 266	1 448		14 957
Provision pour hausse des prix (1)	10 510	1 969	1 328		11 151
Amortissements dérogatoires	3 160	296			3 456
Provision pour investissement	469		119		349
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 685	1 651	700		5 635
Provision retraites (3)	3 783	1 040			4 822
Provision médailles du travail	152	28			180
Provision écart de conversion actif		382			382
Provision pour risques divers	750	200	700		250
PROVISION SUR ACTIF CIRCULANT	3 579	383	257	463	3 241
Clients	1 046	119	257	463	444
Stocks	2 533	264			2 797

(1) dont part à moins d'un an : 608 K€.

(2) L'impact des dotations, utilisations et reprises s'élève à 1 431 milliers d'euros et se ventile ainsi :

	Dotations	Reprises	Net
Résultat d'exploitation	1 651	1 420	231
Résultat financier	382		382
Résultat exceptionnel	2 266	1 448	818
TOTAL	4 299	2 868	1 431

(3) Pour les provisions retraites :

Les avantages au personnel postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) font l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des "unités de crédit projetées". Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	2014	2013
Taux de croissance des salaires	2%	2%
Taux d'actualisation	1,5%	3,2%

TAUX DE ROTATION DU PERSONNEL	2014	2013
De 16 ans à 30 ans	15%	15%
De 31 ans à 41 ans	10%	10%
De 42 ans à 49 ans	4%	4%
De 50 ans à 65 ans	0.5%	0.5%

L'espérance de vie a été estimée en utilisant la table Insee 09/2010.

La charge afférente à ces engagements se décompose de la façon suivante :

	2014	2013
Coût annuel des services rendus	186	179
Frais financiers sur engagements	121	108
Gains et Pertes Actuariels	733	-168
Coût de la période	1 040	119

La variation des engagements de retraite et assimilés se ventile comme suit :

	2014	2013
Engagement à l'ouverture	3 782	3 664
Coût de la période	1 040	119
Engagement à la clôture	4 822	3 782

2.9 DETTES FINANCIÈRES en milliers d'euros

Analyse par catégorie de dettes	31-déc-14	31-déc-13
Emprunts à long et moyen terme	32 430	37 060
Concours bancaires courants	15 792	17 473
Autres dettes financières	4 927	5 283
TOTAL	53 150	59 816

Analyse par échéances de remboursement	31-déc-14	31-déc-13
A moins d'un an	24 250	27 780
A plus d'un an et moins de cinq ans	24 145	25 355
A plus de cinq ans	4 756	6 681
TOTAL	53 150	59 816

Analyse des mouvements / emprunts	31-déc-14	31-déc-13
Souscription d'emprunts sur l'exercice	5 360	15 000
Remboursement d'emprunts sur l'exercice	-9 955	-10 819
VARIATION NETTE	-4 595	4 181

Analyse des dettes financières par devise	31-déc-14	31-déc-13
Dettes financières libellées en Euros	49 957	51 272
Dettes financières libellées en USD	3 193	8 544
TOTAL	53 150	59 816

Il existe des covenants sur des emprunts dont le solde total s'élève à 10,9 millions d'euros au 31/12/2014. Les limites de déclenchement de ces covenants sont très largement respectées par Robertet SA au 31/12/2014.

2.10 DETTES D'EXPLOITATION en milliers d'euros

Toutes exigibles à moins d'un an, elles se décomposent comme suit :

	31-déc-14	31-déc-13
Fournisseurs et comptes rattachés	17 890	14 444
Personnel et comptes rattachés	6 405	5 963
Organismes sociaux	4 002	3 976
Etat, impôts et taxes	338	619
Commissions à payer	2 258	2 145
Autres charges à payer	801	575
Ecart de conversion	640	261
TOTAL	32 334	27 983

2.11 ENGAGEMENTS en milliers d'euros

Engagements donnés	31-déc-14	31-déc-13
Consentis à l'égard des entreprises liées	25 880	25 187
Cautions envers le trésor	8	8
Autres cautions	7	7
Promesses d'hypothèque	15 000	15 000
TOTAL	40 895	40 202

Les promesses d'hypothèque concernent, à hauteur de 15 millions d'euros, une promesse consentie par Robertet SA sur le terrain qui accueille la nouvelle unité de mélanges de compositions parfumerie, en garantie d'un emprunt de même montant à l'origine, ayant au 31 décembre 2014, une valeur résiduelle de 7 222 K€.

Les engagements consentis à l'égard des entreprises liées concernent principalement l'engagement de rachat des titres résiduels du Groupe Charabot pour 24 853 K€.

2.12 SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES

Néant.

2.13 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES ET PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ en milliers d'euros

Par zones géographiques	31-déc-14	31-déc-13
Europe	122 888	119 249
Amérique du Nord	8 432	9 092
Amérique du Sud	5 729	7 695
Asie	16 196	15 840
Autres Pays	9 608	10 454
TOTAL	162 853	162 331

Par secteurs d'activité	31-déc-14	31-déc-13
Matières Premières	47 506	42 355
Compositions pour la Parfumerie	71 197	75 960
Arômes Alimentaires	44 150	44 016
TOTAL	162 853	162 331

2.14 RÉSULTAT FINANCIER en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Dividendes	12 569	4 387
Intérêts sur dettes financières	-717	-899
Escomptes accordés et reçus	-123	-123
Gains/(Pertes) de change	555	649
Frais de banque, charges et produits financiers divers	-232	-228
(Dotations) Reprise provision financière	150	-977
TOTAL	12 203	2 809

2.15 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
(Dotations) et reprises aux provisions réglementées	-818	-932
Résultat net de cession des immobilisations	365	393
TOTAL	-453	-538

2.16 SITUATION FISCALE LATENTE en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Impôt latent à payer sur provisions réglementées	5 150	4 868
Impôt payé d'avance sur participation et provisions retraite	1 936	1 552
Impôt payé d'avance sur contribution sociale de solidarité	88	89

2.17 VENTILATION DE L'IMPÔT en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant :	25 544	3 671	21 874
Exceptionnel :	-453	-220	-233
Participation :	-801	-191	-611
TOTAL		3 261	21 029

2.18 EFFECTIF MOYEN en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Cadres	145	139
Agents de maîtrise	168	153
Employés	154	151
Ouvriers	155	148
TOTAL	622	591

Droits individuels à la formation :

Le volume d'heures acquis par les salariés au titre du droit individuel à la formation s'élève à 55 612 heures (vs 53 024 heures à fin 2013).

Les heures disponibles restantes sont entièrement reportables dans le cadre du nouveau dispositif de Compte Personnel de Formation mis en place à partir du 1er janvier 2015.

L'effectif du personnel intérimaire s'élève à 60 au 31 décembre 2014 (vs 71 au 31 décembre 2013).

2.19 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé de 2 147 547 actions et de 149 648 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 2,5 €.

Il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis plus de cinq ans.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Date d'octroi	Date limite	Cours d'exercice	Nombre au 31-déc-13	Attribution	Levée	Nombre au 31-déc-14
11/09/2004	11/09/2014	101,19	9 000		9 000	
TOTAL			9 000		9 000	

ATTRIBUTIONS ACTIONS GRATUITES

Date d'octroi	Date limite	Nombre au 31-déc-13	Attribution	Levée	Nombre au 31-déc-14
23/02/2012	23/02/2014	3 100		3 100	
TOTAL		3 100		3 100	

Les actions gratuites ne sont acquises que dans un délai de 2 ans à compter de la date d'octroi.

2.20 CHARGES A PAYER en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 531	1 569
Dettes fiscales et sociales	6 059	5 957
TOTAL	7 591	7 526

2.21 PRODUITS A RECEVOIR en milliers d'euros

	31-déc-14	31-déc-13
Royalties	535	485
Remboursements assurance	7	
Dividendes à recevoir	494	858
TOTAL	1 036	1 344

2.22 ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES en milliers d'euros

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la Sté a un lien de participation
BILAN		
Participations	67 065	64
Créances rattachées à des participations	8 746	
Créances clients et comptes rattachés	14 193	
Emprunts et dettes financières diverses	4 000	
Avances fournisseurs	3 023	
Dettes fournisseurs	2 773	
Produits à recevoir	1 029	
Autres dettes	184	
COMPTE DE RÉSULTAT		
Chiffre d'Affaires	50 624	
Achats de matières premières	16 263	
Produits de participation	12 569	
Charges financières	37	
Produits financiers	17	

Robertet Grasse assure la production de l'ensemble de l'activité Compositions Parfumerie de Charabot S A depuis le 1^{er} avril 2011. Une convention de sous-traitance a été conclue entre les deux sociétés, fixant le coût de refacturation des prestations assurées par Robertet à 2,55 euros le kg. Le montant des prestations refacturées s'élève à 5 507 K€ sur l'exercice 2014.

2.23 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS en milliers d'euros

La situation globale du portefeuille de change est la suivante :

	31-déc-14		31-déc-13	
	Nominal	Juste valeur	Nominal	Juste valeur
Change à terme USD	9 355	9 875	2 963	2 901

Au 31 décembre 2014, les emprunts ayant fait l'objet d'une couverture par des swaps de taux d'intérêt représentent un nominal de 5,4 millions d'euros. La valeur de marché de ces instruments est de -197 K€ au 31 décembre 2014.

2.24 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération allouée au comité de Direction pour l'exercice 2014 s'élève à 2 239 005€ (vs 2 411 904 € en 2013).

Ces rémunérations sont détaillées dans l'annexe sur les comptes consolidés en note 22.



2.25 FILIALES ET PARTICIPATIONS en milliers d'euros

	Valeur d'inventaire des titres			Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Capital (1)	Réserves et report à nouveau	% détenu	Dividendes reçus (2)	Résultat du dernier exercice (2)
	brut	provision	net							
Robertet GMBH	542	120	422			26	396	100,00		1
Robertet Argentina	177		177			404	490	100,00	185	409
Robertet do Brasil	5 757	2 951	2 805			5 986	-3 271	100,00		90
Robertet Espana	162		162			60	2 256	100,00	350	504
Robertet USA	19 880		19 880			2 816	80 345	100,00	3 756	8 347
Robertet Italia	70		70			26	43	100,00		13
Robertet Japon	199		199			592	1 531	100,00		10
Robertet de Mexico	139		139			195	6 476	100,00	3 206	1 005
Robertet UK	392		392			138	7 423	93,80		1 903
Robertet et Cie SA	38		38			64	1 412	100,00	1 029	-70
Robertet Turquie	1 777		1 777			804	1 059	100,00		265
Robertet South Africa Aromatics	460	334	126			290	-365	100,00		200
Robertet India	12		12			125	-461	100,00		118
IS Finances SAS	100		100							
Robertet Beijing	6 889		6 889	601		7 209	-42	100,00		0
Groupe Charabot	26 999		26 999			6 100	71 829	69,08		6 650
Sarl Serei No Nengone	1		1		313	3	13	44,00		158
Plantes Aromatiques du Diois	3 367		3 367	1 200		98	2 589	65,99		219
Fragrant Garden SA	7		7					33,33		
RI Natural SL	3		3			6		50,00		
Hitex SAS	1 564		1 564			270	953	50,00		1 156
Robertet Outre-Mer	1		1					100,00		
Robertet Bulgaria	900		900			900	-38	100,00		-193
Robertet Asia	30		30					100,00		
Robertet Andina	1 004		1 004					100,00		
Sous-total	70 470	3 405	67 065	1 801	313					
Autres	64		64							
Total	70 534	3 405	67 129	1 801	313					

(1) : montant en devise converti au taux de clôture

(2) : montant en devise converti au taux moyen annuel

RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2010	2011	2012	2013	2014
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D' EXERCICE					
Capital social	5 608	5 646	5 679	5 713	5 743
Nombre d'actions	2 093 799	2 108 675	2 121 925	2 135 447	2 147 547
Nombre de certificats d'investissement	149 456	149 720	149 720	149 648	149 648
Valeur nominale des titres	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS					
Chiffre d'affaires hors taxes	115 409	144 237	159 886	162 331	162 853
Bénéfice avant impôt, dotation aux amortissements et provisions	25 548	21 198	24 776	20 684	29 537
Impôt sur les bénéfices	2 438	1 566	1 837	2 729	3 261
Bénéfice après impôt, dotation aux amortissements et provisions	18 050	8 542	15 682	12 172	21 029
Montant des bénéfices distribués	6 057	6 098	6 815	6 513	7 581
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT A UN SEUL TITRE					
Bénéfice après impôt, avant dotation aux amortissements et provisions	10,30	8,69	10,10	7,86	11,44
Bénéfice après impôt, dotation aux amortissements et provisions	8,05	3,78	6,90	5,33	9,15
Dividende versé à chaque titre	2,70	2,70	3,00	2,85	3,30
PERSONNEL					
Nombre de salariés	508	535	550	591	622
Montant de la masse salariale	18 296	21 061	21 503	23 362	24 654
Montant versé au titre des avantages sociaux (S.S., œuvres sociales, etc...)	9 965	11 847	11 849	12 668	12 105

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014



ROBERTET

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE

(article L.225-37 du Code de Commerce)

En conformité avec l'article L.225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration a rédigé le présent rapport pour rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place dans l'entreprise.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre société se aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise pour les "ETI" élaboré par MIDDLENEXT.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des éléments figurant dans la rubrique "points de vigilance" dudit code. Ce dernier considère que tous les points du code de gouvernance sont respectés.

I - MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET LIMITATION EVENTUELLE DE SES POUVOIRS

Lors du renouvellement des organes de Direction, le 17 juin 2014, le Conseil d'administration a nommé le Président du Conseil, Philippe Maubert au poste de Directeur Général. Conformément aux statuts, Ce dernier est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social

Les mandataires sociaux sont actuellement les suivants :

M. Philippe MAUBERT, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,

M. Christophe MAUBERT, Directeur Général Délégué et Administrateur, en charge de la Division Parfumerie,

M. Olivier MAUBERT, Directeur Général Délégué et Administrateur, en charge de la Division Arômes.

II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président, Directeur Général

M. Philippe MAUBERT, né le 28/01/1952 à Nice, de nationalité Française,

mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Administrateurs

Mme. Catherine MAUBERT épouse CANOVAS-GUTTERIEZ, née le 11/01/1951 à NICE, de nationalité française, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Christophe MAUBERT, né le 03/07/1959 à NICE, de nationalité Française,

mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Lionel PICOLET, né le 08/12/1956 à LYON, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

M. Xavier GIVAUDAN, né le 07/02/1933 à GENEVE, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018. *Administrateur indépendant **

M. Dlawar BARAKAT, né le 10/04/1931, au CAIRE, de nationalité Suisse, mandaté par l'AG du 17 juin 2014. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018. *Administrateur indépendant **

Mme. Isabelle MAUBERT, née le 03/01/1965 à CANNES, de nationalité Française mandatée par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Mme. Gilberte PINCON épouse LOMBARD, née le 10/07/1944 à NEUILLY-SUR-SEINE, de nationalité Française, mandatée par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. *Administrateur indépendant **

M. Alain MOYNOT, né le 30/10/1945 à BOIS-COLOMBES, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016. *Administrateur indépendant **

M. Olivier MAUBERT, né le 04/03/1965 à NICE, de nationalité Française, mandaté par l'AG du 12 juin 2012. Mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

*Administrateur indépendant * : Administrateur n'ayant aucun lien familial avec un mandataire social ou un actionnaire de référence, n'ayant jamais été ni mandataire social ni salarié de la société ou d'une société du Groupe, n'étant ni client, ni fournisseur ou banquier de la société ou du Groupe, n'ayant pas été auditeur de la société.*

Le Conseil d'Administration est donc composé de 10 personnes dont 4 sont qualifiées d'indépendantes soit 40 % et dont 3 d'entre elles sont des femmes, soit un taux de 30 %.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de cinq ans.

III - TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises en 2014, avec un taux de présence des administrateurs de 87,50 %.

La réunion de février a essentiellement pour but d'examiner les premiers éléments de l'exercice écoulé et les perspectives de l'exercice en cours ainsi que le rapport du comité d'audit sur le contrôle interne. C'est également au cours de ce Conseil qu'est fixée la rémunération des dirigeants, sur proposition du comité des rémunérations.

Les réunions d'avril et septembre ont principalement pour objet d'arrêter les comptes annuels et semestriels après avis du comité d'audit.

La réunion de novembre a pour principal objet d'examiner ou définir les principales orientations stratégiques de la société.

La répartition des jetons de présence rémunérant les membres du Conseil d'Administration et les membres des comités est fondée sur la présence effective aux réunions du Conseil et Comités.

Les Commissaires aux comptes et les représentants du Comité d'entreprise ont assisté à toutes les réunions du Conseil qui se sont tenues en 2014.

IV – LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE COMITÉ D'AUDIT

Il est composé de trois membres

M. Alain MOYNOT qui en est le Président,
Mme. Catherine CANOVAS-GUTTERIEZ ,
Mme. Gilberte LOMBARD.

Le Comité d'Audit a pour missions essentielles :

- de procéder à l'examen des comptes annuels, semestriels ;
- d'examiner la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ;
- d'examiner le périmètre de consolidation et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines sociétés n'y seraient pas ou n'y seraient plus ;
- de s'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de l'adéquation des missions menées par la société relatives à ces enjeux et des contrôles effectués sur les risques identifiés ;
- d'examiner les questions relatives à la nomination, au renouvellement ou à la révocation des Commissaires aux comptes de la Société ;
- de veiller au respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux comptes ;
- d'examiner les conclusions des Commissaires aux comptes et leurs recommandations, ainsi que les suites qui leur sont données.

Au cours de l'exercice 2014 , le Comité d'Audit s'est réuni trois fois, en présence d'un représentant de la Direction Générale, de la Direction financière et des Commissaires aux comptes.

LE COMITÉ DES RÉMUNERATIONS

Il est composé de trois membres

Mme. Gilberte LOMBARD qui en est la Présidente

M. Xavier GIVAUDAN

M. Dlawar BARAKAT

La détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ainsi que du Directeur Général adjoint est du ressort du Conseil d'Administration qui prend ses décisions après avis du Comité des rémunérations.

Les membres du Comité déterminent pour leur partie fixe et variable la rémunération des Dirigeants en s'appuyant sur des facteurs tant qualitatifs que quantitatifs en fonction des performances globales du Groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Les éléments de rémunération des Dirigeants figurent dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Le comité se réunit généralement une fois par an, en février, pour examiner les éléments constitutifs de la rémunération des dirigeants sur la base des performances relatives à l'exercice écoulé.

V – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

ORGANISATION

Chez Robertet, la réduction du nombre de niveaux hiérarchiques, l'existence de circuits de décision courts avec un rattachement direct des niveaux opérationnels à la Direction Générale, associés à des valeurs d'entreprises largement diffusées dans toutes les entités du Groupe et une volonté d'amélioration continue des processus opérationnels, sont le gage d'un environnement de contrôle fort et fiable.

Les activités de contrôle sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe.

Le contrôle interne est donc organisé dans la perspective de contribuer notamment à l'assurance que les comptes sociaux et consolidés reflètent de façon sincère et objective le situation patrimoniale du Groupe et fournissent une appréciation raisonnable des risques éventuels de toute nature auxquels il est susceptible de faire face qui pourraient nuire à la réalisation des objectifs assignés au contrôle interne.

OBJECTIFS ET MOYENS

La politique définie vise à satisfaire aux exigences légales et à assurer un suivi aussi homogène, systématique et formalisé que possible des risques encourus. Cette démarche associe les responsables opérationnels sans alourdir les modes de fonctionnement internes au Groupe.

Le suivi des risques s'inscrit dans le cadre des reportings (sécurité, social et environnemental, comptable et financier)

Une cartographie des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe a été établie en 2009 et est revue annuellement.

Il s'agit :

- de recenser les principales sources de risques identifiables, internes ou externes.
- d'évaluer selon une échelle qualitative la criticité de ces risques en prenant en compte leur impact potentiel, la probabilité d'occurrence et le degré de maîtrise pour les divers événements les constituant.

En ce qui concerne les processus d'élaboration des informations financières publiées, des procédures spécifiques sont mises en œuvre, incluant principalement :

- Un système standardisé de reporting financier et de consolidation qui permet d'établir les états financiers suivant les principes du Groupe.
- Un processus formalisé de remontée et d'analyse des autres informations publiées dans les documents de référence du Groupe.

La responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures incombe aux Directions Financières de chacune des entités du Groupe.

La Direction Générale ainsi que la Direction Financière du Groupe effectue régulièrement des visites dans les filiales opérationnelles pour suivi des performances, procédures, audits de sujets ponctuels, mise en place ou suivi de plans d'actions.

Le Président du Conseil d'Administration

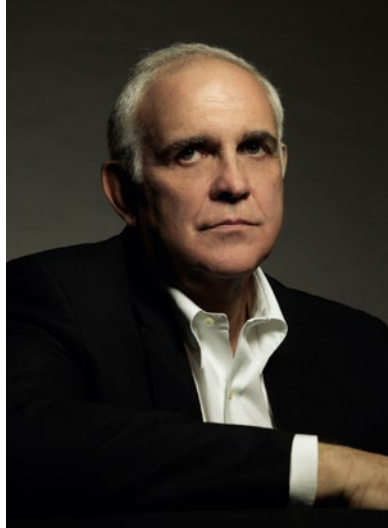
Philippe MAUBERT.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER 2014

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014



ROBERTET



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

Monsieur Philippe MAUBERT

Président du Conseil d'Administration.

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans les comptes consolidés, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Grasse , le 15 avril 2015

Philippe MAUBERT

Président du Conseil d'Administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014



ROBERTET

COGEPARC
Le Thélémos
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice Clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ROBERTET SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2014 s'établit à 65,7 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe C "Immobilisations financières" de la note 1 de l'annexe "Principes comptables et méthodes d'évaluation".

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des business plans de ces activités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce.

Lyon et Marseille, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

Christian LAURAIN

DELOITTE & ASSOCIES

Vincent GROS

COGEPARC
Le Thélémos
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ROBERTET SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2014 s'établit à 17,6 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans

les notes 1.9 « Perte de valeur des goodwill et des actifs immobilisés » et 2 « Goodwill » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur la valeur d'utilité, et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des business plans établis pour chacune des activités ou divisions sous le contrôle du Groupe et nous avons vérifié que les notes 1.9 et 2 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Marseille, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

Christian LAURAIN

DELOITTE & ASSOCIES

Vincent GROS

COGEPARC
Le Thélémus
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

Rapport des Commissaires aux Comptes établi
en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce
sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société ROBERTET SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Lyon et Marseille, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

Christian LAURAIN

DELOITTE & ASSOCIES

Vincent GROS

COGEPARC
Le Thélémos
12 quai du Commerce - Case 202
69336 LYON CEDEX 09

DELOITTE & ASSOCIÉS
Les Docks, Atrium 10.4
10, Place de la Joliette
13567 MARSEILLE CEDEX 02

ROBERTET
Société Anonyme
37 avenue Sidi- Brahim
06130 GRASSE

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Charabot S.A.

Convention de sous-traitance de la production de l'activité composition et parfumerie

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA.

Nature : Le 1^{er} avril 2011, votre société a conclu une convention de sous-traitance avec la société Charabot SA au titre de la production de l'ensemble de son activité composition et parfumerie.

Modalités : La convention de sous-traitance a fixé le coût de refacturation des prestations assurées par votre société à 2,55 euros le kilogramme.

Votre société a facturé un montant de 5 506 947 euros hors taxes à Charabot SA sur l'exercice 2014 au titre de cette convention.

Convention d'achat de matières premières

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA.

Nature : Votre société a conclu le 25 février 2011 une convention d'achat de matières premières avec la société Charabot SA.

Modalités : Au titre de cette convention, il a été convenu que les matières premières achetées par votre société à la société Charabot SA soient facturées au coût d'acquisition.

Charabot S.A. a facturé à votre société un montant global de 6 767 645 euros hors taxes au cours de l'exercice 2014 au titre de la vente de matières premières.

Convention de sous-traitance du contrôle qualité et de la logistique des matières premières

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et vice-président du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Olivier Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil de Surveillance de Charabot SA, Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Directoire de Charabot SA.

Nature : Votre société a conclu une convention de sous-traitance avec la société Charabot SA à partir du 1er janvier 2012 au titre du contrôle qualité et de la logistique des matières premières de Charabot S.A. dans la nouvelle usine de Robertet SA.

Modalités : Votre société a facturé à Charabot SA un montant de 479 844 euros hors taxe entre le 1er janvier 2014 et le 31 décembre 2014 au titre de cette convention.

Avec la société MAUBERT SA

Convention portant sur un contrat d'animation de Groupe avec la société Maubert SA

Personnes concernées : Monsieur Philippe Maubert, Président Directeur Général de Robertet SA et Président du Conseil d'Administration de Maubert SA, Monsieur Christophe Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Monsieur Lionel Picolet, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Madame Isabelle Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA, Madame Catherine Maubert, membre du Conseil d'Administration de Robertet SA et membre du Conseil d'Administration de Maubert SA.

Nature : Votre société a conclu avec la société MAUBERT SA un contrat d'animation de Groupe.

Modalités : La redevance est calculée sur le montant des frais engagés majorés d'une marge de 5%. La charge comptabilisée s'élève à 97 822 euros hors taxes au 31 décembre 2014.

Lyon et Marseille, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

COGEPARC

Christian LAURAIN

DELOITTE & ASSOCIES

Vincent GROS

GROUPE ROBERTET

DIRECTION GÉNÉRALE

M. Philippe MAUBERT
Président Directeur Général

M. Lionel PICOLET
Directeur Général Adjoint

M. Christophe MAUBERT
Directeur Division Parfumerie

M. Olivier MAUBERT
Directeur Division Arômes

Monsieur Robert WEINSTEIN
Directeur Division Matières Premières

M. Gilles AUDOLI
Directeur Financier

ROBERTET GRASSE

37, avenue Sidi Brahim
BP 52100
06130 Grasse Cedex
France
Phone : +33 4 93 40 33 66
Fax : +33 4 93 70 68 09
www.robertet.fr

CHARABOT

10 Avenue Yves-Emmanuel Baudoin
BP 22070
06131 Grasse Cedex
Phone : +33 4 93 09 33 33
Fax : +33 4 93 09 33 01
E-mail : contact@charabot.fr

ROBERTET PARIS

43 Rue du Colisée
75008 Paris
Tél: 33 1 44 95 02 80
Fax: 33 1 45 61 93 69

PLANTES AROMATIQUES DU DIOIS

Les Marcelons
26340 Vercheny
Tél: 04 75 21 73 16

HITEX SAS

Rue Louis Lefevre-Utile
21 Pentaparc
56036 Vannes Cedex
Tél: 02 97 68 88 88

FILIALES

USA

Robertet Flavors Inc
Tél: +1 732 981 8300
Fax : +1 732 981 1717
E-mail : robertetflavors@robertusa.com

Robertet Fragrances Inc
Tél: +1 201 405 1000
Fax : +1 201 337 6863
E-mail : info@robertetusa.com

Robertet Fragrances Inc.
New York Creative Center
Tél: +212 710 4600
Fax : +1 212 245 4092

AFRIQUE DU SUD

Robertet South Africa Aromatics Ltd.
Tél: +27 014 537 2773
E-mail :
robertetsouthafricaaromatics@yebo.co.za

ALLEMAGNE

Robertet GMBH
Tél: +49 22 33 39 44 0
Fax: +49 22 33 39 44 20
E-mail : info@robertet.de

ARGENTINE

Robertet Argentina
Tél: +54 11 4771 4105
Fax: +54 11 4774 2837
E-mail : ventas@robertet.com.ar

ASIA

Robertet Asia Pte Ltd
22 Pioneer Crescent
#02 07 West Park Bizcentral
Singapore 628556

BELGIQUE

Robertet Savoury
Tél: +32 3 641 95 00
Fax: +32 3 645 36 58
E-mail : info@robertet.br

BRESIL

Robertet do Brasil Ind. e Com. Ltda
Tél: +55 11 4133 7103
Fax: +55 11 4133 7122
E-mail : robertetbr@robertet.com.br

BULGARIE

Robertet Bulgaria Food
robertet.bulgaria@gmail.com

CHINE

Robertet Flavors & Fragrances
(Beijing) CO., LTD.
Tél: +86 10 844 053 38
Fax: +86 10 844 053 39
E-mail : candy.zhou@robertet.cn

ESPAGNE
Robertet España SA
Tél: +34 93 417 71 04
Fax: +34 93 417 96 55
E-mail : info@robertet.es

GRANDE BRETAGNE

Robertet UK Ltd.,
Tél: +44 1428 647240
Fax: +44 1428 647241
E-mail : info@robertet.co.uk

INDE

Robertet Flavours & Fragrances Pvt. Ltd.
Tél: +91 22 66 95 28 21
Fax: +91 22 66 95 28 24
E-mail : info@robertet.in

ITALIE

Robertet Italia Srl
Tél: +39 02 48 00 89 90
Fax: +39 02 48 00 98 03
E-mail : info@robertet.it

JAPON

Robertet Japan
Tél: +81 33 666 12 41
Fax: +81 33 666 12 42
E-mail : info@robertet.co.jp

MEXIQUE

Robertet de Mexico s.a. de c.v.
Tél: +52 555 686 61 64
Fax : +52 555 685 80 71
E-mail : robertetmx@robertet.com.mx

SUISSE

Robertet SA
Tél: +41 22 311 31 55
Fax: +41 22 310 31 77
E-mail : robertet@swissonline.ch

TURQUIE

Robertet Gulyagi ve
Tél: +90 246 553 20 29
Fax : +90 246 553 24 92

VIETNAM

Robertet Vietnam
Representative Office
Hochiminh City
Tél: +84 8 38221845
Fax: +84 8 38221896
E-mail : robertet-vn@hcm.vnn.vn

Répartition
géographique
du chiffre d'affaires

16,7%

France

83,3%

International

Répartition
du chiffre d'affaires
par famille de produit

26%

Naturels

36%

Parfumerie

38%

Arômes

Répartition
du chiffre d'affaires
dans le monde

16%

Asie

40%

Europe

6%

Moyen Orient

30%

Amérique du Nord

8%

Amérique Latine

MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES

COMPOSITIONS POUR LA PARFUMERIE

ARÔMES ALIMENTAIRES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ROBERTET 2014